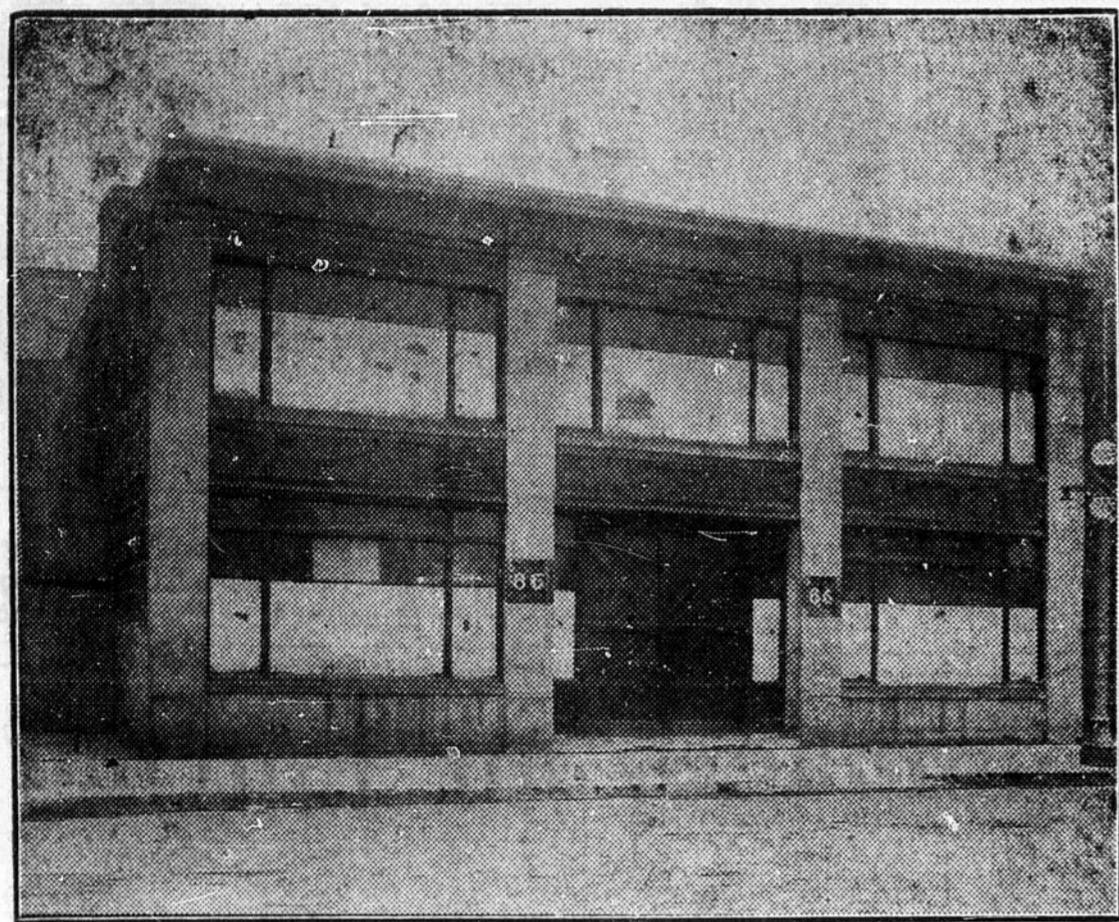
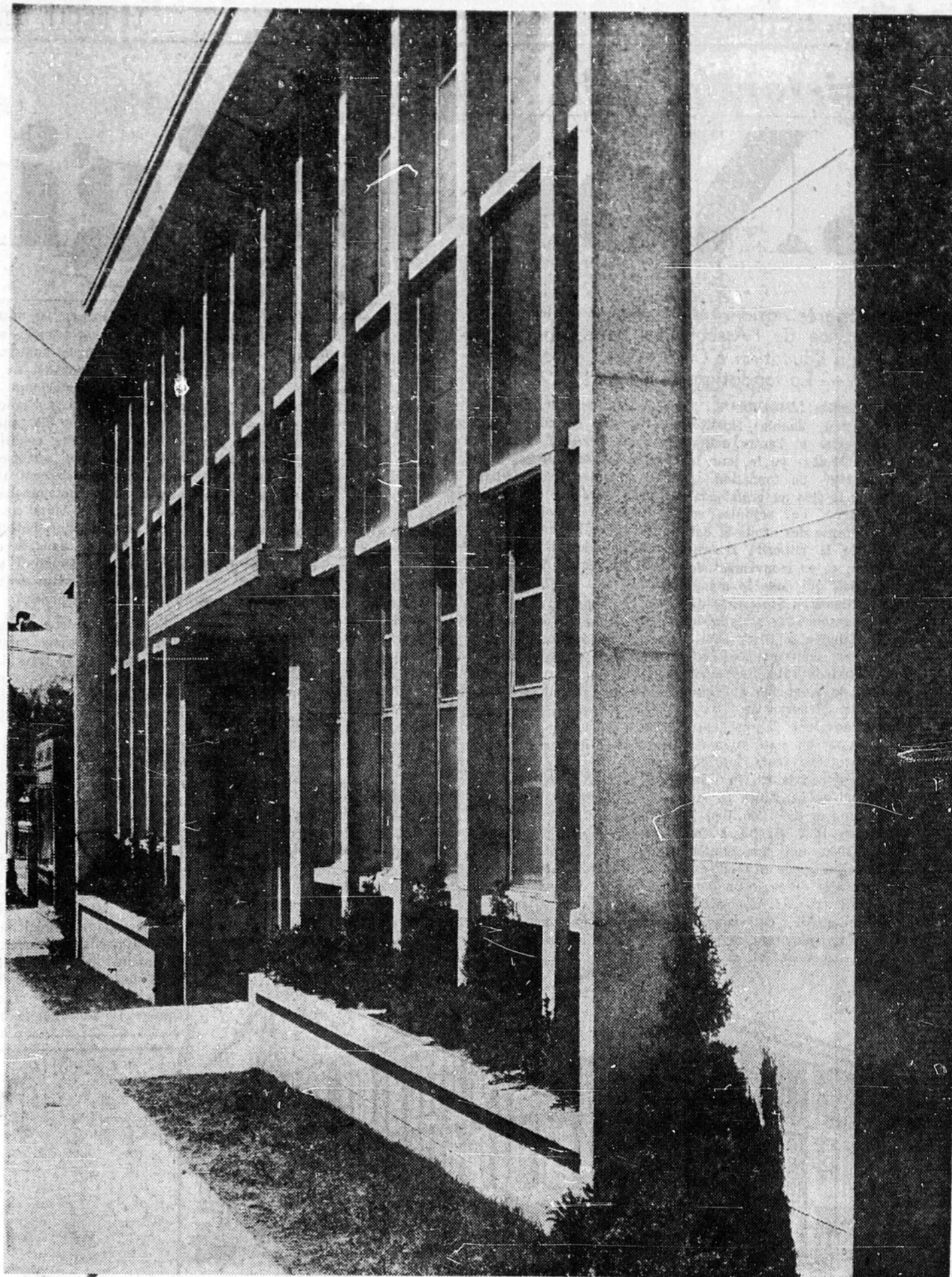


OTTAWA, SAMEDI 28 MAI 1955

Coup d'oeil rétrospectif



1913 . . .



. . . 1955

The Ensign

est heureux de se joindre
à tous les éditeurs canadiens,
pour féliciter

LE DROIT

à l'occasion de l'inauguration de son nouvel édifice !

Abonnez-vous

au seul hebdomadaire national de combat, en langue anglaise.
Lisez les éditoriaux d'inspiration catholique.

The ENSIGN

CANADA'S NATIONAL NEWS WEEKLY

Beaucoup lu! - Fréquemment mentionné!

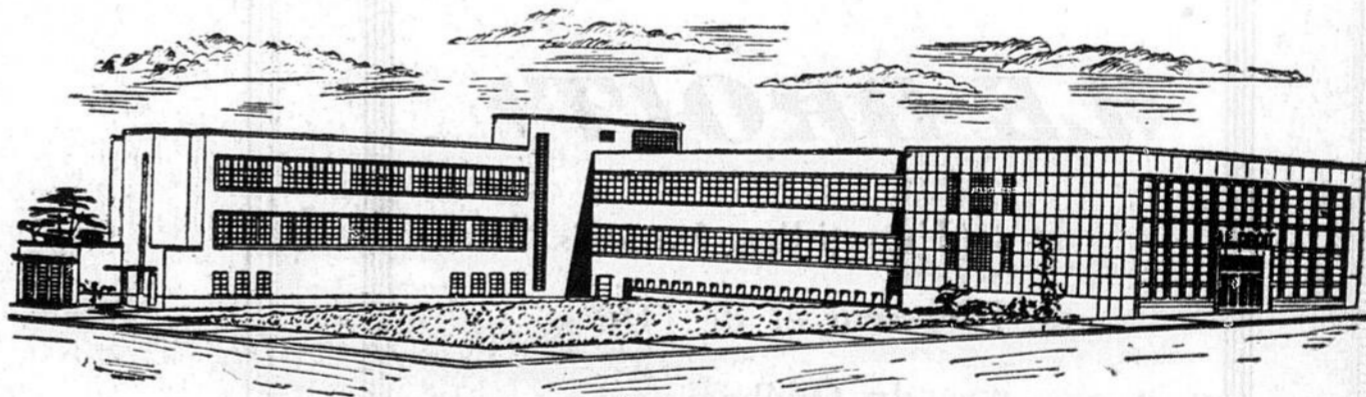
DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES,
le 29 avril 1955.

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Qu'il me soit permis de poser une question au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. A-t-on appelé son attention sur l'éditorial de l'Ensign du 30 avril...

L'Hon. L. B. Pearson (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): J'ai pris connaissance de l'article dont il parle...

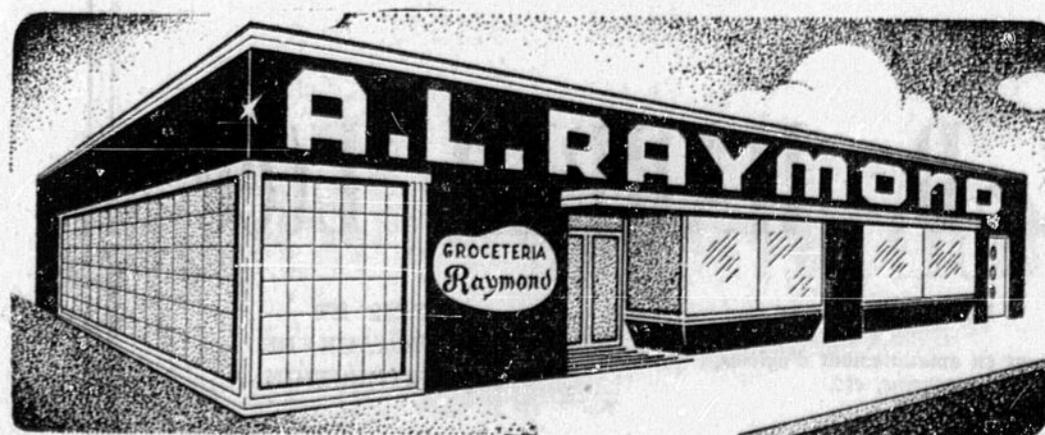
Procurez-vous une copie du journal canadien le plus lu
et le plus cité par nombre de gens.
Cette semaine à votre kiosque de journaux.

Nos meilleurs voeux
de succès
au journal **LE DROIT**



qui dessert la population française
de notre région depuis 42 ans

Que son succès se poursuive sans cesse
pour le plus grand bien de
toutes les nobles causes qu'il soutient.



210, rue Champlain, Hull

Tél. PR. 7-2766

L'historique du "Droit"

..Nos origines

Le congrès national d'Ottawa en 1910 — La naissance de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario — Le Règlement XVII — La fondation du "Droit"

Par Camille L'HEUREUX
Issu d'une double fidélité, l'une française et l'autre catholique, Le Droit a vu le jour le 27 mars 1913. Sa fondation se rattache à la fois au grand congrès d'Ottawa, qui organisa en 1910 la défense des droits et des intérêts de la minorité franco-ontarienne, et au mouvement de presse oblat, qui dans le même temps florissait au Scolasticat de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée à Ottawa-Est. Quand on convoqua le congrès national de 1910, il y avait déjà plus de vingt-cinq ans que les Canadiens français de la province éprouaient la nécessité de se grouper en association en vue de protéger leurs intérêts nationaux et religieux. On relève plusieurs essais. Ainsi un important congrès avait eu lieu à Windsor en 1883. Réunis à Ottawa en 1900, une quarantaine de Franco-Ontariens avaient caressé le projet de tenir un congrès national. L'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa avait dressé, six ans plus tard, un plan

de fédération catholique et nationale des Canadiens français d'Ontario. En 1907, la tenue d'un congrès des instituteurs bilingues de la province avait souligné de nouveau l'urgence de coordonner les forces franco-ontariennes. La poussée anglicisatrice, qui s'accroissait dans les années suivantes, allait achever la maturation du projet.
Le congrès de 1910
Les nôtres, à ce moment-là, avaient certes accompli de remarquables progrès depuis la Confédération. Au premier recensement national de 1871, leur nombre s'élevait à peine à 75,383, soit 4.6 pour cent de la population globale de la province, mais, quarante ans plus tard, il atteignait le chiffre de 202,442 ou 8 pour cent de la population de l'Ontario.
Arc-bouté sur le Québec, le groupe de l'Est vivait dans la ville d'Ottawa, capitale du pays, et dans les comtés de Carleton, de Prescott, de Glengarry, de Pembroke, et comptait 90,789 âmes: celui du Nord, dont la po-

population se chiffrait par 42,667, habitait les comtés de Nipissing, d'Algoma, de Temiscamingue, de Cochrane, de Thunder Bay, de Kenora et de Rainy River; celui du Centre comprenait une population de 8,774, disséminée dans les comtés de Simcoe et de Parry Sound; celui du Sud, ayant 26,689 âmes, occupait la ville de Windsor et les comtés d'Essex et de Kent; enfin 35,456 Canadiens français formaient un grand nombre d'îlots isolés ici et là, dans les autres comtés de la province.
Mais ces succès excitèrent l'envie des uns et la francophobie des autres. Devant l'accroissement des nôtres, leur plus claire conscience de leur force, leur détermination de demeurer fidèles à leur ascendance catholique et française, ceux qui tenaient au caractère anglo-protestant de la province ou qui, bien que catholiques, redoutaient l'influence croissante de leurs coreligionnaires de langue française, prirent peur. Se croyant menacés dans ce qu'ils considéraient leurs intérêts communs ou particuliers, et incapables de refouler les nôtres dans le Québec, les éléments anglo-protestants les plus réactionnaires, parmi lesquels se dis-

tinguaient surtout les orangistes, s'allièrent à un groupe de catholiques de langue anglaise pour empêcher l'expansion de la minorité franco-ontarienne et la dénationaliser. Les Franco-Ontariens résolurent d'organiser la résistance à cette coalition hybride de forces antifrancophones, dont l'hostilité s'accroissait d'année en année, notamment sur le plan scolaire. Ainsi naquit le grand congrès national de 1910 qui se déroula dans la capitale et auquel participèrent plus de 1,200 délégués venus de tous les coins de la province.
Les congressistes adoptèrent maintes résolutions relatives à l'enseignement du français, mais, pour nous en tenir aux origines historiques du Droit, nous nous arrêterons à deux résultats particuliers des délibérations: d'abord la création de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, à qui l'on confia la mission de défendre tous les droits et les intérêts des Canadiens français de la province, notamment sur le plan scolaire; puis la fondation d'un hebdomadaire catholique et français, indépendant des partis politiques, comme organe officiel des Canadiens français d'Ontario, en vue de mieux défendre également leurs droits et leurs intérêts, de concert avec cette association. Quoiqu'elle reconnût la nécessité

absolue de fonder un pareil journal, l'assemblée, toutefois, remit le projet à plus tard et chargea la direction du nouvel organisme de le réaliser. Il n'était pas encore question d'un quotidien, parce qu'on ne croyait pas à sa viabilité.
Le mouvement de presse oblat d'Ottawa-Est
Un actif mouvement de presse se développait dans le même temps au Scolasticat des RR. PP. Oblats à Ottawa-Est. Il se rattachait au mouvement général de presse catholique que Sa Sainteté le pape Pie X recommandait avec tant de force, dont la Bonne Presse de Paris constituait le prototype et qui commençait déjà à porter des fruits au Canada. Le 21 décembre 1907, l'Action sociale publiait son premier numéro à Québec; le Devoir naissait trois ans plus tard à Montréal; en 1910 également, le Patriote de l'Ouest voyait le jour à Duck Lake, en Saskatchewan, et l'un des deux fondateurs était le R. P. Ovide Charlebois, O.M.L., futur évêque.
De 1910 à 1912, le mouvement de presse oblat d'Ottawa-Est déploya beaucoup de zèle. Tout un groupe de prêtres et de scolastiques se faisaient les apôtres ardents de la bonne presse. Au premier rang, se plaçaient le R. P. Charles Charlebois, curé

L'édifice de 1915



En 1915, après avoir quitté le vieux garage de la rue York, "Le Droit" élisait domicile à l'intersection des rues Dalhousie et George (ci-dessus). L'entreprise était encore toute jeune, et les difficultés ne manquaient pas.

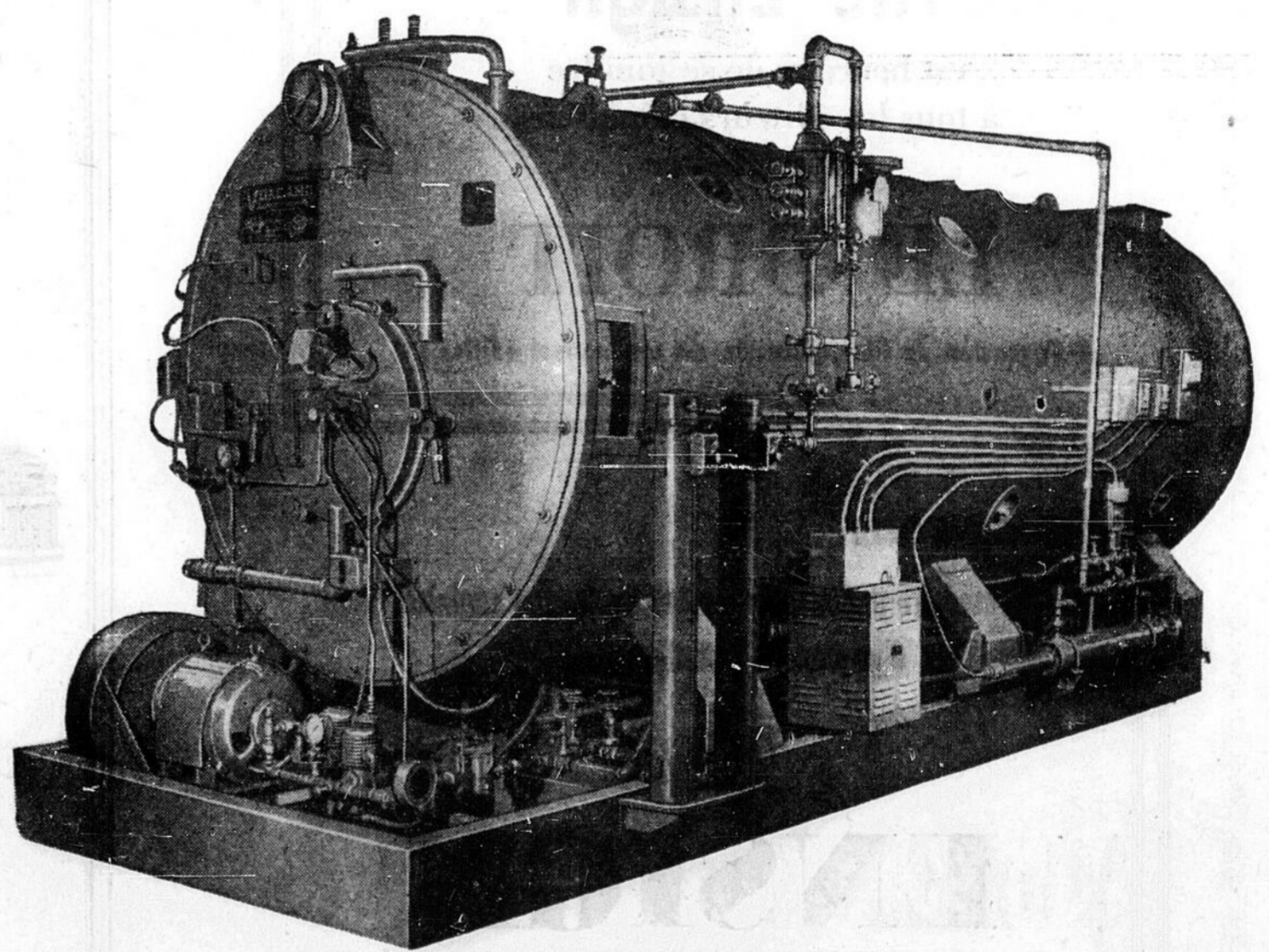


Manquant toujours d'espace, "Le Droit" quitta en 1930 l'édifice situé à l'intersection des rues Dalhousie et George, pour s'établir dans un nouvel immeuble, à 98, rue George. Mais dès 1948, l'espace était encore insuffisant. C'est alors qu'on aménagea d'autres bureaux dans l'édifice situé à l'intersection des rues Dalhousie et George.

Nos hommages au journal

LE DROIT

Des chaudières automatiques Volcano "STARFIRE" de 100 c.v. chacune assurent le chauffage du nouvel édifice du journal "Le Droit".



Les chaudières Volcano "STARFIRE" sont fabriquées entièrement au Canada par "Le plus grand manufacturier d'appareils de chauffage automatique au Canada"

VOLCANO LIMITEE

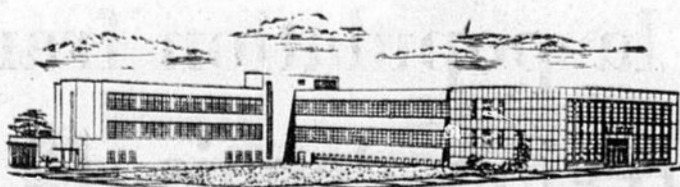
USINES :
St-Hyacinthe, P.Q.

SIÈGE SOCIAL
Montréal

VENTE ET SERVICE

ST-JEAN, N.B. — QUEBEC — OTTAWA — TORONTO — WINDSOR
WINNIPEG — CALGARY — EDMONTON — REGINA — VANCOUVER

Respectueux hommages
à la direction
du journal
LE DROIT
le seul quotidien français
de l'Ontario et de l'Ouest
du Québec



Il nous a fait plaisir de
contribuer à l'érection de leur
nouvel édifice ultra-moderne

J.-B. HARPER Ltée

EBENISTES
Spécialistes en ameublement d'églises,
de magasins, etc.

BOIS ET
MATERIAUX DE
CONSTRUCTION

20, rue Cousineau

Hull

Tél.: PR 7-6650

Nos origines...

(Suite de la page 2)

de la paroisse Sainte-Famille, et le R. P. Georges Verreault, fondateur des congrès de la Bonne Presse de l'Association Saint-Jean-Baptiste, dont le premier eut lieu le 7 avril 1912 au Scolastic d'Ottawa-Est. L'un et l'autre rêvaient de fonder un journal catholique et français, indépendant des partis politiques. Ils travaillaient à en propager l'idée et à créer une opinion publique favorable à la réalisation de ce projet. Ils ne négligeaient aucun moyen: conversations avec des prêtres zélés, conférences, diffusion des tracts de la Bonne Presse de Paris. Les visites de nombreux journalistes catholiques au Scolastic Saint-Joseph servaient encore à stimuler le mouvement.

Le projet de fondation d'un journal, dont la réalisation avait été confiée par le congrès national de 1910 à l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, reçut naturellement un accueil et un appui chaleureux au Scolastic des RR. PP. Oblats à Ottawa-Est. Le R. P. E. David, O.M.I., du Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa, avait été en effet le dynamique secrétaire du comité d'organisation du congrès. M. le juge Albert Constantineau, président du comité d'organisation du congrès, dont devait sortir l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, ne craignit pas de déclarer, devant les 1,200 délégués, que sans le R. P. David «le congrès n'eût pas été organisé». Le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., avait également pris une part active à la préparation et à la tenue du congrès. L'un et l'autre firent partie de plusieurs sous-comités et leurs noms apparurent parmi les membres de l'exécutif permanent de l'Association élus à la fin du congrès. Le R. P. Charlebois fut, en quelque sorte, le trait d'union entre les deux mouvements de presse et les réunit progressivement dans sa personne. Son rôle devait ainsi devenir prépondérant dans la fondation du Droit.

Le règlement XVII

Deux ans après le grand congrès de 1910, la réalisation du projet que les organisateurs de cette réunion avaient confié à l'Association canadienne-française d'Ontario n'avancé guère. Mais un événement survint qui devait en hâter l'exécution: l'annonce du règlement XVII par le premier ministre Whitney. Intense fut l'émotion. Le premier

ministre ontarien avait fait connaître le nouveau règlement, alors que le premier congrès de la langue française se déroulait à Québec. Cette mesure était sa réponse aux revendications scolaires que l'Association canadienne-française d'Éducation lui avait soumises au lendemain du congrès de 1910, et à l'enquête que les autorités provinciales avaient ordonnée sur les accusations principalement de catholiques de langue anglaise contre nos écoles et dont le Dr F. W. Merchant, chargé de la faire, avait remis le rapport en février au gouvernement. La résolution qu'à l'instigation de M. Howard Ferguson, la législature ontarienne avait adoptée le 22 mars 1911 et qui interdisait, dans toutes les écoles de la province, l'usage de toute autre langue que l'anglais, résumait le règlement et en indiquait l'esprit.

De l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario ne tarda pas à venir le mot d'ordre: refuser de se soumettre à cette mesure. La bataille s'engageait entre le gouvernement de la province et les pères de famille franco-ontariens. On se rendit compte qu'on ne pouvait faire la lutte sans avoir un journal. Malgré la pénurie de leurs ressources, un groupe de Franco-Ontariens résolut d'en fonder un immédiatement. Il comprenait Mgr Louis Campeau, procureur de l'archevêché d'Ottawa, le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., le R. P. Arthur Guertin, O.M.I., curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce de Hull, le R. P. A. Lortie, O.M.I., M. le chanoine Léon-Calixte Raymond, de Bourget, M. le curé Siméon Hudon, de Rockland, M. le juge Albert Constantineau, l'imprimeur C.S.O. Boudreau, président de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, les fonctionnaires civils Samuel Genest et Alphonse Charbon, M. l'abbé Onésime Lalonde, vicaire à la cathédrale d'Ottawa, M. Onésime Guibord, de Clarence Creek, le R. P. H.-H. Thériault, O.P., d'Ottawa.

Le R. P. Charlebois fut l'animateur et la cheville ouvrière du groupe. Dès la première réunion, il fit écarter la formule d'un hebdomadaire et accepta celle d'un quotidien. Les événements allaient vite. Dès novembre 1912, le Syndicat d'œuvres sociales, société éditrice du futur quotidien, était fondé. M. Onésime Guibord, de Clarence Creek, en devint le président. M.

Olivier Dion, d'Ottawa, le secrétaire; MM. Alfred Goulet, d'Ottawa, François-Xavier Giroux, de Rockland, et Aldéric Charpentier d'Ottawa, les directeurs provisoires.

Le DROIT paraît

Dans un humble local de la rue York, le 27 mars 1913, à une heure tardive de l'après-midi sortait le premier numéro du quotidien, modeste journal de six pages, attendu avec impatience par tous les amis de la résistance française en Ontario. Une grand-messe avait été chantée la veille pour implorer les faveurs du Ciel et Mgr J.-O. Roubier, administrateur du diocèse d'Ottawa, avait béni les locaux, en présence d'un nombreux clergé régulier et séculier et d'un groupe d'amis de la cause scolaire franco-ontarienne.

Le Droit: tel était le nom du nouveau journal. A lui seul, ce mot évoquait tout un programme d'action. On avait choisi cette appellation symbolique, parce que le nouveau quotidien naissait principalement de la préoccupation de défendre le droit des pères de famille franco-ontariens à faire donner à leurs enfants l'éducation de leur choix: une éducation catholique et française. Sa présentation typographique était encore imparfaite, mais il arborait avec fierté sa devise comme un drapeau, point de ralliement: «L'avenir est à ceux qui luttent!». Par ce mot d'ordre, il affirmait sa détermination de résister aux anglicisateurs, quels qu'ils fussent.

Ceux qui voyaient d'un mauvais œil la naissance de ce quotidien l'accueillirent avec ironie et ne lui donnaient pas plus d'un mois de vie. Après deux semaines, la caisse était déjà vide. Le R. P. Charlebois, qui devait dans la suite assumer la direction du journal, sollicita de l'aide en Ontario et dans le Québec. Des Oblats se firent les propagandistes du Droit. Les RR. PP. Charlebois, Lortie, Joyal et Verreault parcoururent les campagnes et ramassèrent des abonnements. Après avoir souligné déjà la participation du mouvement de presse oblat d'Ottawa-Est à la fondation d'un journal catholique et français, indépendant des partis politiques, on retrouve encore ici la sollicitude du même groupe et de la même Congrégation des Oblats à l'égard du quotidien naissant pour lui assurer la vie.

Du Québec, le R. P. Charlebois reçut de précieux concours. M. Olivier Asselin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, organisa la quête de

“Le Droit” et l’Association d’Éducation

L'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario fut fondée en vue de défendre les droits des Canadiens français de la province d'Ontario.

En 1910, 1,200 délégués se rendirent à Ottawa pour jeter les bases de cette Association qui étend maintenant ses ramifications dans toutes les parties de la province. Pour ce que s'imposait l'Asso. d'Éducation, le besoin d'un journal se fit vite sentir. En effet, il fallait entretenir l'enthousiasme des premiers jours, faire retentir partout les mots d'ordre, encourager les faibles, soutenir les forts. La proclamation du règlement XVII, en 1912, fit battre les dernières hésitations. Une poignée d'hommes, dont le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., était l'animateur, entreprit de lancer immédiatement un journal.

Dans son histoire de la province de Québec, Robert Rumilly en a raconté les débuts pénibles et héroïques. «Un petit groupe d'intrépides, écrit-il, résolut de fonder un journal. Il se réunirent: Mgr Louis-Napoléon Campeau, procureur de l'archevêché, le Père Charlebois, le père Lortie, O.M.I., le Père Guertin, O.M.I., le curé L.-C. Raymond, de Bourget, le curé Siméon Hudon, de Rockland, le juge Albert Constantineau, l'imprimeur C.S.O. Boudreau, les fonctionnaires Sa-

muël Genest et Alphonse Charbon et quelques autres. Le père Charlebois voulait un quotidien. Sans argent, c'était une gageure. Le Père Charlebois élevait peu la voix, mais le curé Raymond, vigoureux et combattif, parla pour lui: «Il faut nous battre tous les jours, à toute heure de chaque jour: il faut un quotidien». Mgr Campeau, âme profondément sacerdotale, surmontait son horreur du bruit pour encourager une cause sacrée. Les intrépides constituèrent un Syndicat d'œuvres sociales, et se cotisèrent pour publier le premier numéro du Droit, le 27 mars 1913. Le journal imprimé, c'est le personnel qui se cotisa pour payer les frais d'expédition».

Le Droit se présentait au public franco-ontarien comme l'auxiliaire de la justice. La conquête des droits scolaires, la projection de l'âme de l'enfant, la sauvegarde des traditions catholiques et françaises, voilà les motifs qui animèrent les fondateurs du quotidien franco-ontarien. C'est pourquoi le journal Le Droit est une œuvre avant d'être une entreprise purement commerciale: c'est une œuvre catholique et française.

Les relations entre le Droit et l'Association d'Éducation sont clairement compréhensibles, quand on médite sur les origines modestes mais puissantes de ce journal. Qui ne voit qu'une question d'argent dans le Droit, se trompe. Sans doute, le Droit ne sera prospère et n'accomplira son œuvre que dans la mesure où il aura en abondance les ressources financières nécessaires. D'accord. Et nous sommes les premiers à applaudir au succès d'une administration progressive. Ce que nous voulons faire comprendre à la génération qui monte, c'est que le journal Le Droit doit toujours être considéré comme chargé d'une mission particulièrement méritoire, celle, nous le répétons, de garder intense la mentalité catholique et française de nos compatriotes vivant à l'état de mino-

rité dans la province d'Ontario. Nous ne craignons pas d'affirmer que cette œuvre du Droit ne sera bénie que dans la mesure où le journal remplira sa mission. De plus, le Droit n'est pas un quotidien de parti: son rôle, en politique, est de guider, en se tenant au-dessus de tous les partis. Il n'est pas également le journal d'un groupe, mais celui de tout le monde. Et c'est là l'esprit qu'ont voulu lui donner ses fondateurs.

L'Association d'Éducation et le journal Le Droit sont deux œuvres qui se complètent, deux œuvres qui tiennent les Franco-Ontariens unis entre eux. C'est pourquoi tous les Canadiens français de l'Ontario doivent de plus en plus collaborer à cette grande œuvre de leur journal, que la

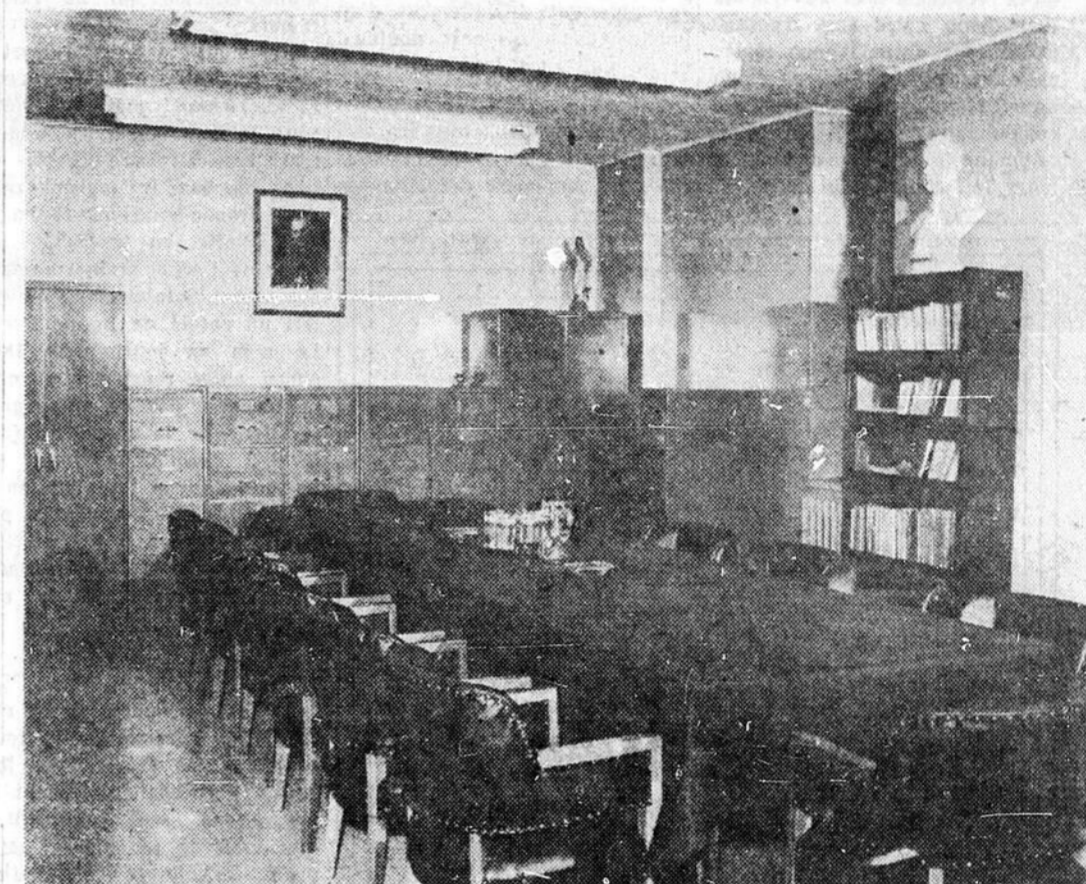
Providence a jusqu'ici protégée et bénie.

Le Droit et l'Association d'Éducation sont donc des organismes différents, ayant leur domaine propre, maîtres dans leurs territoires respectifs, exerçant chacun une influence qui revient toujours au service de la cause française. L'Association, dans les limites de la province, et le Droit dans le domaine illimité des esprits, sont, malgré cette différence, deux défenseurs également actifs, puissants et désintéressés de notre vie nationale et religieuse.

Le Droit est administré par le Syndicat d'œuvres sociales, et l'Association d'Éducation est dirigée par un Comité exécutif dont les membres ne sont pas les mêmes.

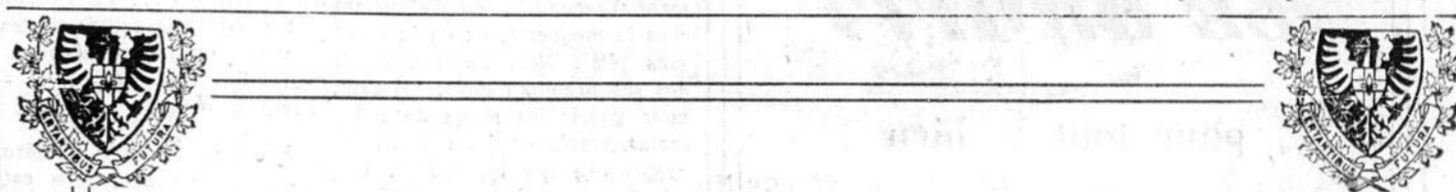
Le temps a consacré les mérites particuliers du Droit et de l'Association. L'histoire dira de ces deux organismes sauveurs d'avoir marqué d'un caractère personnel ce qui doit se rapprocher sans se confondre, imposé à l'un et à l'autre des responsabilités et des méthodes d'influence tout en les faisant alliés, pour notre survie: Les quarante-deux années du Droit, auxiliaire bénévole de l'Association, infatigablement sur la brèche, compagnon de nos plus belles victoires, montrent que la Providence en a voulu la fondation comme celle de notre Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario.

Gustave Sauvé, O.M.I.



La salle de conférence de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, dans le nouvel édifice du "Droit".

(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcell)



Nous saluons

LE DROIT

à l'occasion de l'ouverture officielle de son
nouvel immeuble
et lui souhaitons la continuation de son succès

Campeau construit
vraiment une meilleure maison



Le cliché ci-dessus est un des 12 modèles appréciés de maisons qui seront construites dans la subdivision Elmvaie Acres.

Nous de la compagnie Campeau Construction faisons de la construction de maisons depuis ces six dernières années et avons construit et vendu plus de 1,000 maisons à Ottawa. Nous sommes d'avis que notre expérience et notre organisation nous permettent de produire une meilleure maison à un meilleur prix que tout autre en ville. De fait nous sommes certains de cela.

Plus de...
1000 maisons bâties et vendues
depuis 1949

Campeau Construction

COMPANY, LIMITED

522, RUE BANK, OTTAWA

5-1467



À L'OCCASION DE
L'INAUGURATION

de son
NOUVEL ÉDIFICE
LE CONSEIL ET LES CITOYENS
DE LA

Municipalité d'Eastview

désirent offrir leurs
Hommages sin cères
au grand quotidien canadien-français

Le Droit

G. LAVERGNE, maire

et député au Provincial,
comté de Russell

CONSEILLERS :

- M. Robert, préfet
- Victor Bélaire, quartier No 1
- Lionel Gladu, quartier No 2
- E. T. Wilson, quartier No 3

- L.-D. Paquette, sous-préfet
- Albert Gravelle, quartier No 4
- Elzéar Spénard, quartier No 5
- Hector Hotte, quartier No 6

“Le Droit” toujours au service de la pensée catholique et française

Par Victor BARRETTE

1910, douze cents délégués franco-ontariens à Ottawa. 1912, 1915, douze cents élèves des écoles bilingues paraded dans les rues de la capitale. La menace de 1910 a fait l'union, le règlement XV, défavorable à l'enseignement du français, le règlement XVII, tueur du français dans les classes de 3e en montant, firent l'unité. L'attaque et les coups étaient trop directs. C'est à l'âme française qu'en voulaient nos adversaires. Pour nous, cette âme française parlait par notre langue maternelle, qui, elle, pensait en catholique. L'oublièrent, certains co-religieux qui firent cause commune avec les ennemis de notre foi. Nous étions trahis au

dedans et frappés au dehors, une minorité, qui n'avait eu à recevoir aucun reproche pour sa vie paisible, son respect des lois, son amour de la justice et de la tranquillité.

Depuis 1910, nous avions l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, un état-major, animé de vaillance, sans nerf de guerre, hélas! Plus encore à plaindre, parce que sans voix. On pensa à un journal, l'arme naturelle de toute défense de l'esprit et des droits. On se contentait difficilement d'un hebdomadaire d'avenir douteux, et de puissance trop courte.

Cependant, la guerre nous était déclarée dans tous les secteurs de la province, et nous avions à combattre des alliances

étranges: celles de la croix et de l'équerre. Les nôtres, dispersés par toute l'immense province, voulaient et devaient sans cesse se consulter, accepter des ordres qui tardaient trop. Chaque jour, revenait l'attaque. Pourquoi n'y pas répondre, le jour même? Ainsi pensaient le Père Charles Charlebois, Oblat de Marie-Immaculée, curé de la paroisse Sainte-Famille à Ottawa-Est, et l'abbé J.-C. Raymond, jeune curé de The Brook, le futur Bourget, deux hommes d'une énergie qui ne faiblira jamais.

Ici, nous mettons à part le nom du religieux Oblat, connu familièrement par les nôtres sous le nom de Père Charles. C'est bien au Père Charles que nous devons le journal quotidien franco-ontarien. Il l'a désiré, exalté, en toutes les réunions de l'Association comme au Scolasticat Saint-Joseph, où existait un cercle de Bonne Presse. Le nom de journal Le Droit, choisi entre plusieurs autres, a été proposé par un autre grand serviteur de la cause française, le R.P. Achur Joyal, qui sera le successeur à l'Association du Père Charles. Une autre page rendra justice à la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, co-fondatrice et bienfaitrice éminente du Droit.

La fondation

Et le Droit parut le 27 mars 1913, nos adversaires de toutes couleurs n'en croyant pas leurs yeux. Il affichait fièrement son programme, seul ornement, à dire vrai, de ses quatre petites pages. Quelques félicitations. Beaucoup d'inquiétude, sur le sort de ce nouveau-né, trop pauvre, trop téméraire. Dans le camp opposé, on ne sait comment l'accueillir, en l'étouffant sous la moquerie, ou en le tuant sans pitié. Mais l'enfant disait dès ses premiers mots: “Il faut, pour guérir les maux de notre temps, employer des moyens appropriés à ses habitudes”. C'étaient des paroles empruntées à Pie X. Suivait un aîné qui éveilla davantage l'attention des deux côtés de la barricade: “Vu la situation pénible faite à nos écoles catholiques françaises de notre province, les directeurs du Syndicat (d'Oeuvres sociales, pour l'appeler par son nom d'affaires, et lanceur de la plus hardie des entreprises de langue française à cette époque et depuis...) ont pensé que leur premier devoir était de publier un journal quotidien, afin de

mieux renseigner notre peuple et de prouver à nos adversaires que nous entendons lutter jusqu'au bout... et avec des armes loyales”.

Et sans tarder, le Droit commence le service de nouvelles scolaires. Premier moyen de jouer son rôle, tel qu'indiqué plus haut: Renseigner notre peuple.

Puis, l'article de rédaction annonçait une opinion juridique sur les écoles séparées (texte de l'hon. N.-A. Belcourt).

Et Pierre Du Pont, un nom de guerre, c'est évident, fait l'histoire de nos écoles bilingues.

Le Droit va se battre, puisque c'est indispensable, mais à visières levées, conduite loyale que l'adversaire n'osera pas imiter.

Le ton des premiers jours est nerveux; c'est celui d'une minorité qui souffre. Il le demeurera plusieurs années, à cause de la situation générale des nôtres: affaires des écoles d'Ottawa, affaires du double inspecteur, affaires des Règlements XV et XVII, affaires d'attaques incessantes contre la province française surtout lors de l'application brutale de la conscription, affaires des commissaires de Green Valley, affaires de l'école de Jeanne d'Arc de Pembroke, et de tout ce qui leur ressemble. Il faudra aussi porter la guerre pour obtenir plus de respect dans les ministères, dénoncer au besoin les soviets de fonctionnaires, et ne jamais arrêter la lutte pour le français dans les services publics. Tout à ces soins déjà périlleux, le Droit risquera souvent de périr lui-même. Car il est pauvre, et si la Providence... La Providence est venue par toutes sortes de secours, qui ressemblent à des miracles. Une page de toute beauté à écrire, à nos noces d'or.

Dès son premier numéro, ce Benjamin de la presse catholique et nationale prenait figure de David contre le Goliath sur le trône et dans les coulisses. Humainement, il devait mourir après avoir lancé le premier cri contre les monstres de l'heure. Ne l'oublions pas: le voici en sa 42e année, en pleine force adulte, mais infatigable de vigilance et de riposte. On peut dire qu'en sa laborieuse ou glorieuse existence, il fut nécessaire aux nôtres de jour en jour.

(Suite à la page 5)



M. Victor Barrette, sympathique “Oncle Jean” que tous les enfants connaissent, raconte à un groupe d'écoliers une page de l'histoire du “Droit”.



“La Frontière”

remercie

“LE DROIT”

pour tout le bien

qu'il a fait aux

Canadiens de

langue française.

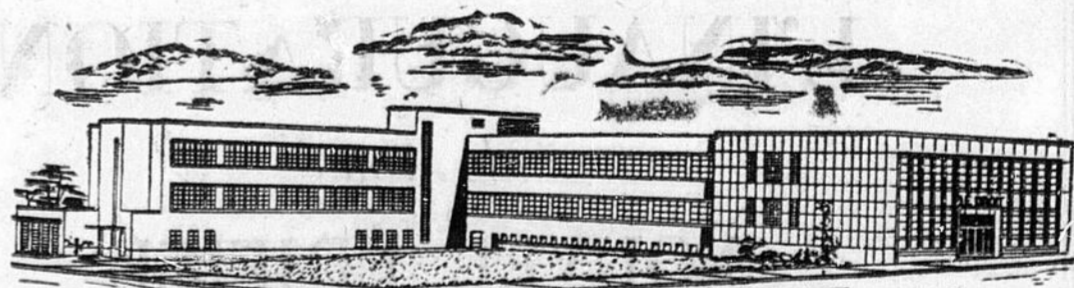


Au journal “Le Droit”

à l'occasion de l'ouverture officielle

de son nouvel immeuble, nous souhaitons

grand succès



Pour le suprême en installations de chauffage,
IRON FIREMAN
FOYERS AUTOMATIQUES A CHARBON
BRULEURS A L'HUILE VORTEX
NETTOYAGE DE CHEMINÉES ET FOURNAISES

Charbon sans poussière
“VIKING”

JOHN HENEY & Son Ltd.

88, RUE METCALFE

2-9451

MURPHY-GAMBLE



Visitez Murphy-Gamble
pour les
vêtements à la page

Etage de la mode chez Murphy-Gamble
— où les élégantes d'Ottawa
magasinent et où elles trouvent
les vêtements les plus en vogue
et de la meilleure qualité.
Notre assortiment d'été de robes
et vêtements sport est
des plus complets et variés.
Rendez-nous visite!

Etage de la mode —
le deuxième.

Félicitations au “Droit”

à l'occasion de l'ouverture de son nouvel édifice.

"Le Droit" au service de la pensée catholique et française

(Suite de la page 4)

La minorité toute aux tranchées avait besoin d'entendre, à l'heure H, la parole des chefs: Belcourt, Landry, surtout l'homme des plus durs combats. Il fallait aussi refaire ses énergies par l'exemple de soldats de la cause sur tous les fronts ontariens. Il fallait de toute urgence déjouer des projets, se méfier de faux frères, rallier sans cesse la masse autour du drapeau commun: la langue qui garde notre foi.

L'Ecole française

Voilà pourquoi le Droit se fit le clairon de la lutte, l'avocat de nos droits, le mainteneur de la résistance. Il fut la voix de la minorité en péril.

A Green Valley, nous sommes allés pour confirmer le droit des héros commissaires, qui durent passer par la prison.

Par toute la province, nous étions avec les parents gardant leurs écoles contre la venue de l'inspecteur protestant, et avec les milliers d'enfants qui sautaient plutôt par les fenêtres, plutôt que de recevoir des ordres d'un ennemi officiel de notre religion et de notre parole.

Nous étions avec les braves pères et mères de famille de Pembroke, et nous les avons loués de leurs immenses sacrifices, comme nous les félicitons aujourd'hui de leur victoire.

Avec tous ceux qui rejetaient le Règlement XVII, avec ceux qui n'admettaient pas l'injustice des doubles taxes, avec ceux qui regardent comme un péril mortel tout enseignement neutre, le Droit s'est tenu tous les jours, au premier rang. Que de paroisses, que de commissions scolaires lui doivent l'aide prévenante, quotidienne et suprême.

Et ce n'est pas seulement dans l'ordre scolaire, que notre journal a poursuivi sa mission d'honneur.

Comme il réclame des écoles qui nous appartiennent, il a revendiqué les droits et privilèges de l'Université d'Ottawa.

Il sera là à la fondation de l'Ecole de pédagogie, aujourd'hui notre Ecole normale, comme il était partout où il fallait peiner pour faire disparaître d'insuffisantes écoles de formation pédagogique.

Ne fut-il pas aussi du progrès et de la multiplication de nos écoles secondaires, des cinquièmes cours, et le collaborateur dynamique de nos concours de français, des institutions de bourses et de prêts d'honneur, de congrès de toutes sortes, de fondations d'unions pédagogiques, et surtout de nouveaux districts d'inspecteur. Avec quel ténacité s'est-il battu contre des manuels déformants et pour l'adoption d'un programme d'études de mieux en mieux s'adaptant à notre mentalité française et catholique!

Ce travail est parfois le moins apparent. Mais comme il est précieux pour une minorité, dont la force suprême se centre dans le développement normal et harmonieux de son âme nationale. Tel groupe des nôtres est demeuré français, s'est même gagné un clocher français, un pasteur français, des écoles françaises, une vie française libre et prospère, qui n'aurait joué d'aucun de ces avantages essentiels si, de semaine en semaine, le Droit n'avait multiplié la voix des chefs, soutenu leur pensée, excité même leur courage, applaudi à toutes leurs initiatives comme à ceux des groupes modestes en nombre, mais fiers d'esprit et vaillants de cœurs.

L'esprit français

Toujours au service de la langue et de la pensée françaises, le Droit semble avoir agrandi le domaine de nos ambitions, suscité et montré des royaumes nouveaux à l'esprit d'entreprise canadien-français. Qui pourrait, sans briser les cadres de cet article, énumérer les mouvements dont il demeure l'inspirateur désintéressé, l'infatigable apôtre, le plus puissant et le plus économique et social ou dans l'ordre culturel, votre journal n'a ménagé ni ses rubriques ni le temps de ses rédacteurs et collaborateurs. Si la conquête de l'école bilingue semble aux trois-quarts achevée, il reste toutefois un champ d'action où, avec ses moyens ordinaires, le Droit veut exceller, et c'est, d'un mot, en tout ce qui peut aider à la for-

mation supérieure de l'esprit français aussi bien que de la langue française. C'est-à-dire, de sa part, un apostolat post-scolaire, en quelque sorte, sur-familial ou intra-familial. Ou, ce qu'il a poursuivi depuis huit lustres: au service du Canada. Climat un, climat ambitieux, climat conquérant, dans la justice, l'équité, la paix.

Ce qui précède montre que le Droit, s'est battu par nécessité, mais avec plus de détermination de travailler pour la paix dans l'ordre national que pour le plaisir de croiser le fer, surtout avec des frères par la communion, comme il fut obligé de s'y donner à des heures des coalitions scandaleuses. L'histoire, nous en sommes sûrs, ne pourra absoudre d'un seul trait les alliances qui mettaient en danger de mort notre foi aussi bien que notre langue. Que Dieu soit béni, qui permet aujourd'hui quelque repos sous un ciel plus serein!

L'action religieuse

Il faudrait ici dire un mot de l'action religieuse du Droit, travail digne d'une plume ecclésiastique. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'en toutes nos luttes le souci religieux, le souci catholique, a prédominé. Nous n'avons jamais voulu et nous ne voudrions jamais être Français au Canada sans être en même temps toujours dignes de nous appeler les fils aimés de l'Eglise en ce continent nord-américain. Voilà pourquoi, à l'histoire du Droit, ce sera simple justice d'ajouter le chapitre de ses services d'ordre spirituel pour le règne de Dieu.

Terminons ces lignes par quelques souvenirs et quelques principes:

Le Droit est né en pleine persécution scolaire, et pour lui, comme pour les Franco-Ontariens, à perdre nos écoles, nous risquions de perdre en une ou deux générations la formation catholique indispensable. Qui nous frappait, frappait la chaire et l'autel de nos églises. Les uns l'ont fait, comme sans y songer, ne nous connaissant pas; les au-

tres savaient très bien que d'un catholique, sans préparation scolaire, hors de son milieu, livré à une langue seconde qui est malheureusement chargée de quatre siècles d'erreurs doctrinales et de faussetés historiques, on peut faire facilement, un indifférent, un athée ou un apostat. Cela, dans la péninsule d'Essex, dans le nord de la province, à Pembroke, comme à Green Valley, nous ne l'avons pas voulu. Souvent d'inspiration du Droit, les flots d'éloquence couvrirent les eaux du Saint-Laurent, des Grands Lacs ou de l'Outaouais, des cris demandant justice et toujours justice passeront frontières, grâce, toujours, à l'ardent médium de revendications nationales qu'était le journal infatigablement fidèle à sa mission.

Fidèle à son passé

Le Droit n'a pas changé, il ne changera pas. Il ne le veut pas. Aujourd'hui, il se donne tout entier à la conservation du beau français, du français authentique clair et limpide, pur de tout alliage, habile à rendre nos pensées les plus profondes ou les plus subtiles, celles de l'esprit, du cœur et de l'âme, de la conscience héritée et personnelle à un peuple homogène, et en ces opérations, inégalable. A la défense intégrale du plus merveilleux des instruments d'expression, vous le voyez, d'année en année, affirmer les droits de la langue française, non seulement à cause de ses services historiques, de sa valeur civilisatrice, mais de ce qu'elle peut pour l'enchantement des esprits supérieurs par toutes les manifestations d'école permanente de beauté.

Nous voici à une époque où l'un des devoirs les plus graves et les plus honorables est de servir la culture. Comme toujours, nous croyons que l'étude d'une langue qui est née de deux

splendeurs humaines, telles la langue grecque, langue de pensée, la langue latine, langue d'ordre, la première ordonnée aux jeux de l'intelligence et du savoir, la seconde à ceux de la volonté et de l'action, nous croyons que cette année, à l'intérieur même de notre vieille parure, nous ouvrirons les portes radieuses de l'avenir.

Gardant les mots de la langue des anciens et l'esprit tendu dans la liberté à l'expression plus complète et plus attrayante de notre âme nationale, nous combattons avec encore plus d'ardeur que par le passé à obtenir, par toute la province, la réponse d'une majorité qui ne peut demeurer à jamais insensible à la clarté de nos vœux, à l'équité de nos réclamations, à l'aisance et au charme de notre génie national. Qui tient sa langue, tient les clefs de son âme nationale. Mais qui embellit sa langue, son parler, sa littérature, semble appeler sur son peuple la reconnaissance de son droit de vivre plus libre

et de préparer sous un soleil plus radieux le plein épanouissement de ses facultés.

Le Droit vit de nos jours de cet idéal. Il n'abandonnera jamais la conquête obligatoire de nos droits de peuple minoritaire, mais quoi qu'on fasse, premier-né. Il n'entend pas tolérer l'intolérable ou pactiser avec l'iniquité. Il maintiendra coûte que coûte le climat de fierté qu'il a créé dans sa grande famille depuis quarante ans. Mais voici qu'il multiplie, avec une intensité nouvelle, ses services pour que nos enfants puissent avoir accès à plus de culture. Il rappellera à ce propos que les obligations patriotiques envers le français à tous les stades de la vie étudiante ne peuvent être oubliées, fût-ce une seule heure. Il ajoutera que plus que jamais nous ne serons victorieux de l'ambiance neutre et protestante où nous étouffons parfois, qu'en demeurant fidèles à ce qui nous tient unis et déterminés à ne rien céder et à obtenir tout ce qui est équitable. Enfin, il re-

dira la prodigieuse leçon du passé: la langue maternelle nous a, dans la pratique, conservés à nos croyances religieuses: nous demeurons catholiques, dans la mesure où nous vivons et, plus encore, où nous nous battons en français pour demeurer français.

Une paroisse française, quand nous la gardons telle, est une forteresse de vie catholique. Depuis 1760, c'est ce qui explique et justifie notre survie. Leçon de salut, indéniable; leçon de salut, toute en lumière, que veut reprendre le Droit, comme le veulent encore les âmes de ses fondateurs, dont aucun n'aurait à rougir de son passé, pas plus que de son présent, au service de Dieu, de l'Eglise, de la Patrie, des minorités souffrantes, de la liberté pour tous excepté pour le mal et le mensonge. Lui qui a lutté sans trêve pour tant de causes justes, accordons-lui la joie de songer déjà à un GLORIEUX CINQUANTAIRE.

Victor BARRETTE

EATON'S OF CANADA

félicite

LE DROIT

à l'occasion de

l'ouverture de son

NOUVEL EDIFICE

et lui offre ses souhaits sincères

pour la continuation du record fructueux du journal "Le Droit" au service d'Ottawa, Hull et la région

depuis plus de 42 ans.

THE T. EATON CO. LIMITED
OTTAWA BRANCH

Préparez-vous maintenant à visiter

L'EXPOSITION D'OTTAWA

du 20 au 27 août (dimanche excepté)

SPECTACULAIRE REVUE DE

GRANDE ESTRADA - MIDWAY

BETAIL - EXPOSITION DE CHEVAUX -

EXPOSITION CANINE - HORTICULTURE

- ETALAGES POUR DAMES -

TRAVAUX DOMESTIQUES

- ETALAGES DE PECHE ET CHASSE -

ETALAGES COMMERCIAUX - FANFARES

Parade intercités — Le samedi, 20 août

Rodéo — 20 août

Pour de plus amples renseignements, écrivez à:

Association de l'Exposition

du Canada Central

Parc Lansdowne

OTTAWA - ONTARIO

"Argent Remis, si la Marchandise ne Satisfait Pas"

Le R.P. Charles Charlebois, O.M.I., grand apôtre de la presse catholique

Le jour des funérailles à Ottawa, sous un ciel gris, une haine vivante et recueillie d'écoliers franco-ontariens, le long de la rue Cumberland, regardait défiler le cortège funèbre du Père Charles Charlebois, O.M.I., en route vers le cimetière de Hull.

Le vieux lutteur quittait le théâtre de sa vie pour aller rejoindre en terre québécoise ses confrères oblates. De toutes les parties du pays, ses vieux confrères d'armes étaient venus déposer des hommages émus et revivre des souvenirs d'épopée. A Montréal comme à Ottawa, autour de sa tombe, on vint prier en rangs pressés et contempler une dernière fois le masque émergeant et reposé du grand animateur de la résistance franco-ontarienne.

Ces quelques lignes bien modestes sont à peine une évocation sommaire de cette figure glorieuse, familière à la petite histoire, mais dont la grande histoire, un jour, dégagera le rôle décisif aux jours sombres de 1917.

"Mon âme a son secret, ma vie a son mystère", soupirait le poète perdu dans le souvenir d'un amour incompris et douloureusement fidèle. Un vers immortel repris avec ferveur par les adolescents troublés et les amoureux transis. Les pionniers, les bâtisseurs de cités et d'oeuvres durables vivent une existence sans mystère. Leur âme n'a pas de secret. Ils ont pris le risque de s'affirmer, d'aller au fond de leur pensée, à l'extrême limite de leur conviction et de leur rendement. Le Père Charles était de ce nombre. Les événements d'une vie chargée ont dégagé la dominante d'une personnalité très riche. Toute vie s'explique et s'unifie sous la dictée d'un amour profond d'un amour entraînant. A-t-il existé une nature plus merveilleusement douée et nuancée que celle de Jésus-Christ? Et pourtant l'Evangile nous le révèle tout d'abord en référence habituelle et fervente à la volonté de son Père.

Le Père Charles Charlebois, O.M.I., fut un patriote. Sa vie sacerdotale intense et ses convictions de religieux ont alimenté la flamme d'un amour des siens porté au maximum. Ainsi en est-il du torrent qui déferle et qui prend son élan dans les hautes sources des montagnes. Le patriotisme-vertu, l'amour préférentiel des siens, l'acquiescement envers la patrie d'une dette de respect, de fidélité et de service, c'est la

vie du Père Charles et le secret d'une âme totalement donnée. Le milieu familial l'avait providentiellement préparé à sa tâche future. Les préoccupations sociales et patriotiques du premier quart du 20ème siècle marqueront définitivement sa vie.

En 1953, il faut un sérieux effort d'imagination pour se représenter une vie de défricheur. Une famille nombreuse s'établit à Sainte-Marguerite du Lac Masson. En pleines Laurentides. La terre demande beaucoup et donne peu. On ignore le luxe, l'abondance est inconnue, il reste la pauvreté honnête et besogneuse, les jours laborieux d'un soleil à l'autre et l'esprit du sacrifice devenu lot quotidien, et traversant cette existence austère, les pures joies familiales et la paix sereine qui descend du grand crucifix sur la famille agenouillée. Les trois frères Charlebois, étudiants au Collège de l'Assomption, doivent, au cours de leurs vacances, défricher leur arpent de terre. Aucun risque d'embourgeoisement. Ils s'instruiront, quitteront leur territoire québécois, mais demeureront ravis à ce sol dont ils ont remué l'argile. Ils sont des enrachés, solidaires du destin tragique du peuple canadien-français.

Le Père Charlebois, prisonnier du présent, revenait d'instinct à ce passé paysan qui a marqué si profondément notre physiologie morale. Sans être sentimental, il ressentait profondément le lyrisme d'un peuple priant à la croix du chemin, dans le calme inspirateur des champs humides. Du paysan, il avait conservé le goût du travail même ingrat, le souci du détail, les lentes patientes et l'équilibre nerveux si précieux à l'homme d'action.

On devine la réaction de cette âme fortement trempée, jetée dans la tourmente des idées et des événements de 1910. C'est l'époque où les grandes encyclopedies sociales de Léon XIII trouvaient au Canada français un terrain propice; les premières réalisations syndicales posaient de nouveau en termes concrets l'acuité du problème ouvrier. Les esprits clairvoyants à Québec et à Montréal, soulignaient l'importance d'une presse indépendante, dévouée aux intérêts supérieurs du peuple.

D'autre part, la grande voix de Bourassa domine la politique canadienne. Elle dénonce l'impérialisme, l'esprit de parti et galvanise le nationalisme canadien-français. Le Père Charles ren-



Le R.P. Charles CHARLEBOIS, O.M.I., Principal artisan de la fondation du "Droit"

contre à Montréal, au rendez-vous du Mile-End, l'état-major de ce mouvement social et patriotique, appelé à jouer un rôle brillant au cours des prochaines années.

Toutes ces idées affluaient au cerveau de notre oblat, mais y prenaient un tour pratique. Rien en lui d'un théoricien. Il maniait les idées avec lenteur mais s'attachait à quelques conclusions susceptibles de réalisations concrètes. Les événements qui ne font pas les grands hommes, mais les révèlent, se précipitent. La question franco-ontarienne fera donner au Père Charles sa pleine valeur.

On sait qu'en 1913, les autorités provinciales voulaient appliquer par la force le Règlement XVII. Les 200,000 Franco-Ontariens disséminés du Transcontinental à la péninsule de Kent et d'Essex pouvaient-ils sans journal continuer la guerre d'insure entreprise? Aucune presse indépendante pour soutenir le moral des persécutés, fournir les mots d'ordre, éveiller l'opinion québécoise. L'enthousiasme des grandes assemblées populaires à Ottawa et à Montréal, l'unanimité des congrès régionaux sont nécessaires, mais se maintiendront-ils sans le journal, l'oeuvre qui accote toutes les autres? Un petit groupe d'intrépides résolut de fonder un journal. Ils se cotisèrent pour publier le premier numéro du Droit le 27 mars 1913.

Le Père Charles, un des artisans de cette fondation, ne se fait pas illusion. Il a son quotidien comme il porte sa croix d'o-

blat. La vraie besogne obscure et efficace, souvent, il est seul avec quelques résolutions pour l'accomplir. "La résistance se maintient, s'organise. Le petit groupe de l'Association d'Education centralise les renseignements, décide des tactiques, prépare les recours ou les défenses judiciaires, tisonne le feu sacré". Le Droit vit au jour le jour, mais il vit. Les hommes d'affaires ne croient pas au sérieux de cette entreprise. Le Père Charles se contente de croire à la nécessité du journal et à la sainteté de la cause qu'il défend. Les idées ne lui manquent pas. Il en fournit à ses rédacteurs. Les finances font-elles défaut? Qu'à cela ne tienne. Il intéresse tel curé, tel bienfaiteur ou entreprend une tournée dans les comtés franco-ontariens.

On connaît l'étroite collaboration entre l'Association d'Education et le Droit. Le Père Charles a servi les deux. Le champ d'action s'ouvre immense devant lui. Il faut être partout sans cependant s'éparpiller et dissiper les énergies. Notre héros n'aime pas l'intrigue mais il excelle à convaincre, convertir, à ramener l'harmonie chez ses lieutenants souvent divisés par des intérêts divergents ou par des allégeances politiques. Au fond, c'est un modeste, timide et même gauche d'allures. Il n'apparaît pas en public lors des grandes manifestations, mais il sait faire jouer les influences à temps et à plein. Enlevez au mot coulisser ce qu'il implique de vil et de calculateur et vous définirez un aspect de sa personnalité dynamique et rayonnante. La densité patriotique de son âme communique à tous la foi agissante. Il entraîne les indécis, inquiète les neutres, maintient intense la fidélité à un idéal désintéressé et difficile. Il se dégage de sa vie une impression de continuité, de ténacité, d'entêtement, diront certains... Il trace un sillon obstiné droit. Il ne bronche pas. Rien qui puisse ressembler à un doute, à une hésitation. Il avait branché sa cause sur celle de Dieu et agissait selon l'ordre de ses supérieurs religieux, même si certains supérieurs ecclésiastiques le trouvaient un peu remuant...

Ces hommes entiers souffrent de ne pouvoir autour d'eux conscrire toutes les énergies, mobiliser tous les enthousiasmes. Le Père Charles, en pleine lutte, devait rencontrer des inerties, des neutralités, des incompréhensions et des oppositions nettement ca-

ractérisées. Il avait accès à des dossiers accablants. Les jugements qu'il portait sur les événements, les hommes, les tactiques de certains de ses compatriotes ou de ses coreligionnaires d'autre langue s'en ressentaient visiblement. Il est plus facile de nuancer ses opinions dans le calme objectif d'un cabinet de travail que dans l'ardeur passionnée de la lutte. L'Evangile autorise les nobles indignations et les saintes colères. Le Père Charles se les est permises. Mettons sur le compte de la faiblesse humaine les rancunes explicables et certaines antipathies instinctives. Les blessures reçues au combat constituent les plus belles décorations, mais elles gardent cette douloureuse facilité de s'ouvrir et de saigner.

Il serait injuste de juger le Père Charles sous cet aspect secondaire de sa personnalité et d'en faire un esprit buté sans horizon, ni perspective. Il était un réalisateur, un pionnier, un bâtisseur. Il ne remuait pas les idées; il faisait mouvoir les hommes. Ces personnages qui font l'histoire sont ardemment discutés. Hissés sur le pavois de l'admiration ou voués aux gémonies, ils laissent derrière eux des oeuvres sur lesquelles la postérité portera un jugement définitif. La mémoire du Père Charles survit comme ses oeuvres.

Ceux qui l'ont connu n'ont pu l'oublier. Il avait créé au Droit une mentalité de croisade et un esprit de famille très puissants. Il donnait l'exemple d'un dévouement entier et d'une foi totale. On l'aurait cru exigeant. Il n'était que complètement donné et suscitait autour de lui un rendement maximum. Ce timide, ce distant un peu gêné et un peu gênant, recelait des trésors de délicatesse. "Les vrais coeurs de lion sont les vrais coeurs de père". Il s'intéressait à la vie

de ses collaborateurs, des employés les plus humbles. A l'atelier comme au bureau des nouvelles, à la salle de rédaction, il était devenu une présence indispensable et vitale.

Le Père Charles puisait dans sa vie sacerdotale et religieuse le secret de s'oublier pleinement au profit d'une cause à laquelle il s'était identifié. On n'a pas trouvé de source plus intarissable de dévouement que l'amour de Dieu poussé jusqu'à l'oubli de soi. Au pied du tabernacle, la foi se retrempe, les événements dépassent le plan humain pour s'apprécier en valeur d'éternité, l'âme troublée par le remous des passions retrouve sa sérénité.

Les profanes savaient le Père Charles désintéressé et sincère; ses confrères oblates ont admiré sa fidélité persévérante à un idéal élevé de sainteté sacerdotale. L'esprit de sacrifice et même d'ascétisme entraînait dans sa vie comme un pain quotidien et fortifiant. On se souviendra de sa piété tendre, de sa messe pieusement célébrée et de ses longues oraisons du soir dans la chapelle déserte où il traitait avec le Christ qui aime les Francs du destin périlleux de son petit peuple. Qui ne l'a vu à la petite élévation ne comprendra pas l'humilité anéantie du serviteur prêt à tous les labeurs mais qui renvoie au Seigneur l'hommage de tous ses succès. Ce religieux pratiquait une pauvreté de détail et une obéissance entière. Formé à la vieille école, il entendait que toutes ses initiatives fussent authentiques par l'autorité. Et si les opinions ou les décisions de ses supérieurs religieux et ecclésiastiques ont pu le faire souffrir, jamais lui ont-elles arraché une critique ou un murmure. Dieu voulait que ses supérieurs appuient son oeuvre au Droit. Il en profita pour

donner libre cours à sa personnalité entreprenante car s'il possédait des magnifiques dons d'entraîner, il se refusa de devenir un chef de parti en marge de l'autorité.

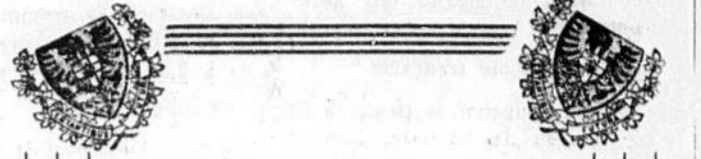
Arrêtons ici l'inventaire respectueux des richesses d'âme de cette belle figure. Elle appartient à l'Histoire.

Le Père Charles Charlebois, O.M.I., dont le buste sévère domine les bureaux du Droit redit aux Franco-Ontariens les avertissements de fidélité au passé, mais il prêche aussi l'énergie enthousiaste, la foi dans le succès de plus en plus assuré

d'une minorité loyale, groupée et agressive.

Il n'est plus, mais ses oeuvres demeurent. Couché en terre de Québec, tourné vers la terre ontarienne, il est plus qu'un appel à l'union de tous les Canadiens français; il est un drapeau pieusement déposé dans des mémoires fidèles, mais que l'on déploiera au moment du combat pour rallier les dévouements, soutenir les courages et remporter la victoire.

Gaston Morissette, O.M.I., Collège Marie-Médiatrice, Supérieur, Hull.



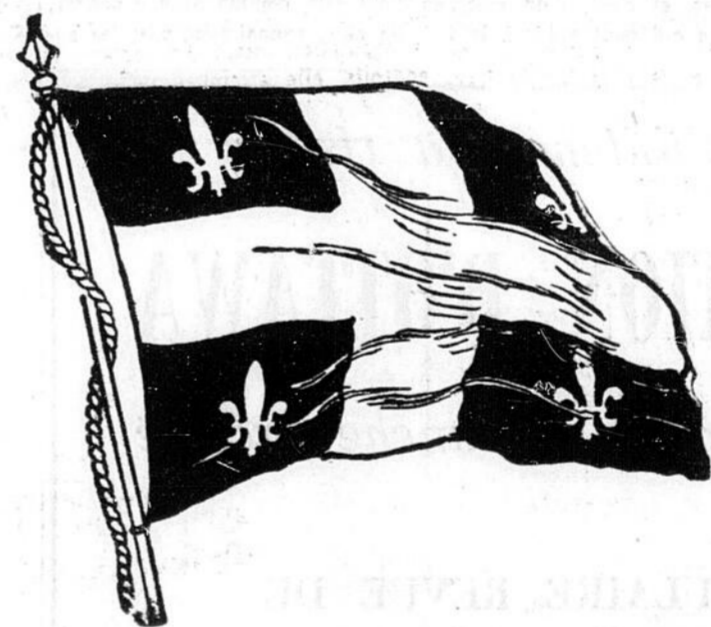
HOMMAGES au valeureux journal

«LE DROIT»
Nous formulons des vœux de longue vie afin qu'il continue de dispenser ses bienfaits à ses lecteurs.



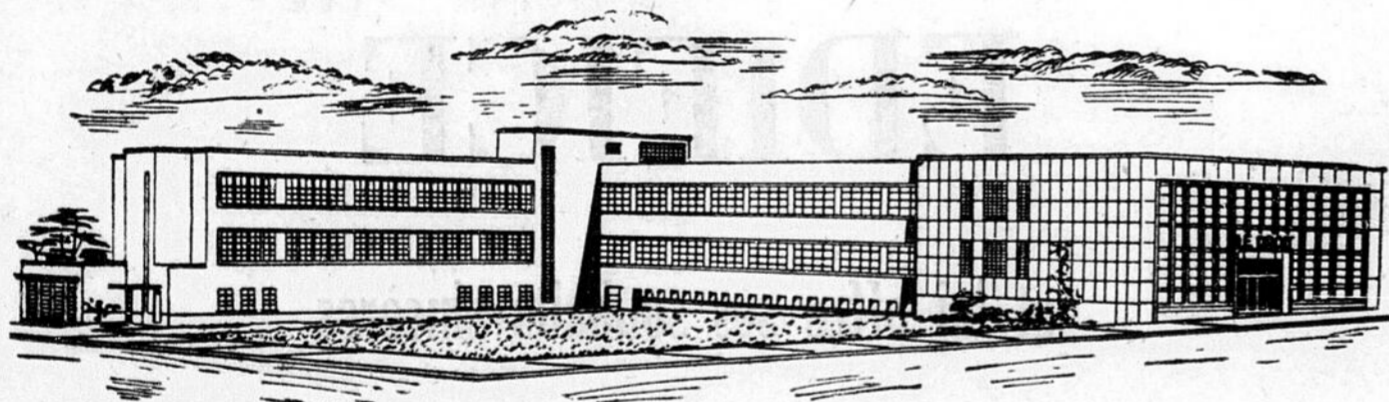
J.-M. NORMAND, gérant

215, rue Montcam, Hull Tél.: PR. 7-4329



Félicitations!

A l'occasion de l'inauguration de son nouvel édifice, nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs vœux de succès au journal "LE DROIT" et de le féliciter pour la magnifique contribution qu'il apporte au progrès culturel et économique des Canadiens d'expression française.



UN NOUVEL IMMEUBLE
DIGNE DU JOURNAL

LE DROIT

Depuis sa fondation en 1913
Le Droit n'a cessé de progresser!

Que chaque jour dans les foyers
canadiens-français le bon journal
continue de défendre la vérité et de
lutter contre les erreurs.



ROY TYPEWRITER SERVICE Reg'd.

EUGENE ROY, Prop.

DACTYLOTYPES — MACHINES A ADDITIONNER — ETC.
VENTE — SERVICE — LOCATION

187, rue Principale, Hull

Tél. PR. 7-3012

La minorité franco-ontarienne Le bilan de nos forces

Par Clément BROWN

Le recensement de 1951 a révélé la présence, en terre ontarienne, de 477.677 Canadiens d'origine française. Les Franco-Ontariens constituent maintenant 10,3 p. c. de toute la population de l'Ontario. Depuis 1871, le nombre des Franco-Ontariens s'est multiplié par 6,3 et leur importance numérique est 2,1 fois plus considérable.

Sur les 477.677 Ontariens d'origine française, 341.502 ont le français pour langue maternelle et 417.470 sont de religion catholique. 173.955 sont des ruraux et 303.722 des urbains. Selon le sexe, ils se répartissent entre 243.844 hommes et 233.833 femmes.

Analysons brièvement la situation de nos terres sur le plan démographique et voyons comment s'exerce, sur le plan local, leur influence numérique.

QUATRE GROUPE

On peut diviser l'Ontario fran-

çais en quatre régions habitées par des groupes d'inégale importance numérique et formant, au sein de la masse d'origine britannique ou autre, des foyers plus ou moins influents.

LE GROUPE DE L'EST

Le groupe le plus compact et le plus nombreux est celui de l'Est, habitant les comtés contigus à la province de Québec, le long de l'Outaouais inférieur et du Saint-Laurent. Il englobe six comtés: Prescott, Russell, Glengarry, Stormont, Carleton et Renfrew. Deux de ces comtés sont canadiens-français: Prescott et Russell, deux autres mi-canadiens-français mi-canadiens-anglais: Glengarry et Stormont. Les deux autres comtés ont une population en majorité anglo-canadienne, les Canadiens français n'y comptant que pour 30 p. c. (Carleton) et 15 p. c. (Renfrew). Dans l'ensemble de la région, les Franco-Ontariens constituent environ 36 p. c. de la population totale.

GROUPE DE L'EST

Comté	Population totale	Population d'origine française	Population de langue française	Population d'origine catholique (1941)
Prescott	25,576	21,215	21,236	20,393
Russell	17,666	14,470	14,435	13,695
Glengarry	17,702	10,055	8,533	9,913
Stormont	48,458	23,599	18,245	17,689
Carleton	242,247	70,997	63,118	58,445
Renfrew	66,717	10,531	4,677	7,740
TOTAL	418,366	150,869	130,244	127,805

Les chiffres de la démographie religieuse sur la base des origines n'ont pas été fournis par le recensement de 1951 mais, en apportant, à ceux de 1941 les correctifs qui s'imposent, on peut se faire une bonne idée de la situation des nôtres sur le double plan de la langue et de la foi.

En pourcentage, le comté de Russell a une population à 82,9 p. c. d'origine française et à 83,3 p. c. de langue française. Les Canadiens français y ont donc conservé leur langue à 100 p. c. et ont même fait quelques gains sur les Canadiens d'autres origines.

Dans Prescott, les Franco-Ontariens constituent 81,9 p. c. de la population. Ils parlent le français dans une proportion de 81,7 p. c. du total. Ils ont donc conservé leur langue dans une proportion de 99,99 p. c.

Dans Glengarry, on compte 56,8 p. c. de gens d'origine française

et 48 p. c. de langue française. La langue d'origine a donc été conservée dans une proportion de 77,7 p. c.

48,7 p. c. des citoyens de Stormont sont d'origine française et 36,6 p. c. de langue française. La conservation de la langue a donc été de l'ordre de 84,8 p. c.

Dans Carleton, 29,4 p. c. de la population est d'origine française et 26,0 p. c. de langue française, la langue d'origine ayant été conservée dans une proportion de 88,9 p. c. Le comté de Carleton comprend la cité d'Ottawa, siège des grandes institutions canadiennes-françaises et principal foyer de rayonnement de la minorité franco-ontarienne.

Les Canadiens d'origine française se rencontrent, dans Renfrew, dans une proportion de 15,9 p. c. et ceux de langue française dans une proportion de 7 p. c. La conservation de la langue d'origine a donc été, dans ce secteur, de 44,3 p. c.

GROUPE DE L'ONTARIO-NORD

Le groupe de l'Ontario nord est numériquement aussi puissant que celui de l'Est, mais géographiquement il est beaucoup plus dispersé. Il comprend les Canadiens français établis sur des terres le long des deux grands réseaux ferroviaires canadiens ou travaillant dans les mines et industries d'une région s'étendant de North Bay à la

frontière du Manitoba.

On peut le diviser en deux sous-groupes, le premier beaucoup plus dense et représentant entre 40 p. c. et 50 p. c. de la population des comtés. Le second sous-groupe est moins puissant et ses proportions, par rapport à l'ensemble de la population des comtés, varie entre 10 p. c. et 15 p. c.

GROUPE DE L'ONTARIO-NORD

Comté	Population totale	Population d'origine française	Population de langue française	Population d'origine catholique (1941)
Nipissing	50,517	28,999	21,435	20,944
Sudbury	109,519	44,683	39,843	30,694
Cochrane	83,850	39,569	37,509	31,822
Témiscamingue	50,016	13,909	11,684	10,602
TOTAL	293,972	122,160	110,421	94,062
Algoma	64,496	10,858	6,436	6,808
Thunder Bay	105,367	8,759	4,958	4,271
Rainy River	22,132	2,382	1,242	1,693
Kenora	39,212	3,046	1,676	1,683
TOTAL	231,207	25,045	14,312	14,455
GRAND TOTAL	525,180	147,205	124,733	108,517

La première observation à faire est que, dans le premier sous-groupe, l'écart entre la population d'origine et de langue française est beaucoup plus prononcée que dans la première. Dans l'ensemble des deux sections, les Ontariens d'origine française représentent 29 p. c. de la population totale et ceux de langue française 24 p. c.

coups plus forte que dans la seconde. Aussi, dans cette dernière, la perte de la langue d'origine est-elle beaucoup plus prononcée que dans la première. Dans l'ensemble des deux sections, les Ontariens d'origine française représentent 29 p. c. de la population totale et ceux de langue française 24 p. c.

GROUPE DU SUD-OUEST

Le troisième foyer de vie française, en Ontario, est constitué par le groupe du Sud-Ouest ou groupe de la péninsule de Kent. Il comprend quatre comtés où l'influence française n'est cepen-

dant pas égale. Si, dans le comté d'Essex, par exemple, la proportion des Canadiens d'origine française atteint 22 p. c. du total, dans celui d'Elgin elle n'est que de 2,5 p. c.

GROUPE DU SUD-OUEST

Comté	Population totale	Population d'origine française	Population de langue française	Population d'origine catholique (1941)
Kent	79,128	9,642	5,028	6,870
Essex	217,150	47,565	29,656	35,276
Lambton	74,960	4,996	2,719	1,134
Elgin	59,518	1,434	521	261
TOTAL	426,756	63,637	37,924	43,541

Dans l'ensemble, la population d'origine française représente 14,9 p. c. de la population totale. Localement, elle est de 21,9 p. c. dans Essex, de 12,18 p. c. dans Kent, de 6,6 p. c. dans Lambton et de 2,5 p. c. dans Elgin.

Pour ce qui regarde la conservation de la langue, la proportion des Franco-Ontariens qui parlent encore le français est de 52,1 p. c. dans Kent, de 62,3 p. c. dans Essex, de 54,6 p. c. dans Lambton et de 34,6 p. c. dans Elgin.

GROUPE DU CENTRE

Dans le reste de la province, communément appelé le Centre, nous rencontrons plusieurs foyers plus ou moins considérables de

vie française. Il n'existe pas, à proprement parler, cependant, un groupe mais des groupes du Centre.

Quelques-uns sont de dimensions appréciables, comme celui du comté de York (Toronto et région) mais ils sont, proportionnellement à la population totale très peu denses. Dans les trente-six comtés du Centre où vivent de nos compatriotes, on ne rencontre que treize divisions où le nombre des Franco-Ontariens dépasse les 2.000. Mais, par rapport à l'ensemble de la population, ils n'y constituent que de petites minorités souvent dépassées par celles des Néo-Canadiens.

GROUPE DU CENTRE

Comté	Population totale	Population d'origine française	Population de langue française	Population d'origine catholique (1941)
Frontenac	66,099	4,307	1,260	1,934
Hastings	74,298	4,755	1,017	2,704
Leeds	38,831	2,514	869	1,322
Lincoln	89,366	5,722	1,814	1,122
Middlesex	162,139	3,665	1,143	1,026
Ontario	87,088	2,359	772	751
Parry Sound	27,371	2,811	1,319	2,986
Peterborough	60,789	2,259	450	976
Simcoe	106,482	11,421	7,435	8,395
Waterloo	126,123	3,671	1,040	1,612
Welland	123,238	10,411	7,754	2,973
Wentworth	266,083	8,286	3,583	2,559
York	1,176,622	33,252	13,784	12,304
TOTAL	2,581,146	93,433	42,240	32,269

La première observation à faire est que, presque partout, l'écart est considérable entre les Canadiens d'origine française et ceux de langue française. Si on reprend la liste on constate que, dans Frontenac, 29 p. c. des Canadiens d'origine française sont de lan-

gue française; 21 p. c. dans Hastings, 30 p. c. dans Leeds, 49 p. c. dans Lincoln, 31 p. c. dans Middlesex, 30 p. c. dans Ontario, 47 p. c. dans Parry Sound, 20 p. c. dans Peterborough, 66 p. c. dans Simcoe, 29 p. c. dans Waterloo, 74 p. c. dans Welland, 43 p. c. dans Wentworth et 41 p. c. dans York.

LES ILOTS DU CENTRE

Enfin, si l'on veut se faire une idée exacte de ce que représentent les Ontariens d'origine française et ceux de langue française dans le reste de la province, on trouvera dans les îlots suivants quelques chiffres qui ne manquent pas d'être impressionnants:

Comté	Population totale	Population d'origine française	Population de langue française	Population d'origine catholique (1941)
Brant	78,857	1,723	644	307
Bruce	41,311	615	41	509
Dufferin	14,566	125	25	19
Dundas	15,818	1,468	670	776
Durham	30,115	530	165	57
Grenville	17,045	1,256	456	615
Grey	58,960	847	103	278
Haldimand	24,138	547	115	160
Haliburton	7,760	256	34	54
Halton	44,003	873	293	156
Huron	49,280	1,792	913	644
Lanark	35,601	1,601	387	852
Lennox	19,544	719	66	258
Addington	11,214	515	111	431
Manitoulin	24,713	1,528	633	935
Muskoka	42,708	994	326	184
Norfolk	33,482	1,017	167	348
Northumberland	58,673	1,204	326	304
Oxford	55,673	1,354	488	122
Peel	52,584	1,080	148	302
Perth	18,559	576	120	123
Prince Edward	27,127	626	98	203
Wellington	66,930	1,284	335	902
TOTAL	828,820	22,535	6,664	8,639

Dans ces 23 comtés, nous sommes évidemment au royaume des infiniment petits. Le comportement linguistique des Franco-Ontariens y est d'autant plus éloquent. Sauf dans un ou deux comtés, les Canadiens d'origine française comptent pour très peu de chose. Pour ce qui regarde l'usage de la langue d'origine, voici comment se présente la situation:

Dans Brant, les Ontariens de langue française constituent 37 p. c. du total des Ontariens d'origine française; 6 p. c. dans Bruce; 20 p. c. dans Dufferin; 45 p. c. dans Dundas; 31 p. c. dans Durham; 36 p. c. dans Grenville; 12 p. c. dans Grey; 21 p. c. dans Haldimand; 13 p. c. dans Haliburton; 33 p. c. dans Halton; 51 p. c. dans Huron; 24 p. c. dans Lanark; 9 p. c. dans Lennox-Addington; 20 p. c. dans Manitoulin; 41 p. c. dans Muskoka; 32 p. c. dans Norfolk; 16 p. c. dans Northumber-

land; 24 p. c. dans Oxford; 36 p. c. dans Peel; 13 p. c. dans Perth; 20 p. c. dans Prince-Edward; 14 p. c. dans Victoria et 26 p. c. dans Wellington.

On ne saurait donc trop insister sur l'importance qu'il y a, pour les Franco-Ontariens, de créer pour tous les foyers, et tout spécialement pour les 115.968 des leurs dispersés dans ce que nous avons appelé les groupes et îlots du Centre, des organismes de liaison et de soutien qui empêcheraient l'anglicisation de faire trop de ravages. Nous constatons en effet que là où les cadres existent, le pourcentage des nôtres qui conservent leur langue atteint de 40 p. c. à 74 p. c. Là où rien n'existe, cette proportion varie entre 6 p. c. et 25 p. c., guère plus. Sur les 115.968 Canadiens d'origine française du Centre, 48.904 seulement parlent encore le français. Ce fait donne à réfléchir.

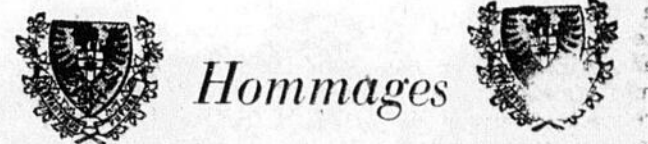
Hommages

au journal **(LE DROIT)** qui depuis 42 ans rend des services incalculables à ses lecteurs et annonceurs

LONGUE VIE À CE VALEUREUX quotidien FRANÇAIS

MODERN Furniture STORE

296, St-André, Gatineau MO 3-4325



Hommages

et

Voeux de succès

au grand quotidien français

(LE DROIT)

à l'occasion de l'inauguration

de son nouvel immeuble

Oscar Poulin & Fils

MARCHANDS EN GROS

• Tabacs • Cigarettes • Biscuits • Bonbons

303, rue Maisonneuve

Hull

Téléphone PR. 7-3893



Hommages sincères

au personnel du

JOURNAL

LE DROIT

NOS FELICITATIONS

POUR VOTRE OEUVRE

EMINEMMENT UTILE!

- NOS MEILLEURS VOEUX

POUR L'AVENIR.

LES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE

PAROISSE

NOTRE-DAME-DE-GRACE

HULL, P.Q.



Voeux de

succès

au journal

LE DROIT

à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice

Le Scolasticat des

RR. PP. BLANCS D'AFRIQUE

EASTVIEW.

ONT.

Voeux de

prospérité

au

JOURNAL

LE DROIT

PILON Ltée

MANUFACTURIERS

MARCHANDS DE BOIS

ET

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

5 Montclair, Hull — PR 7-4348

A L'AUTOMNE DE 1953

les travaux débutaient au nouvel édifice du "Droit"

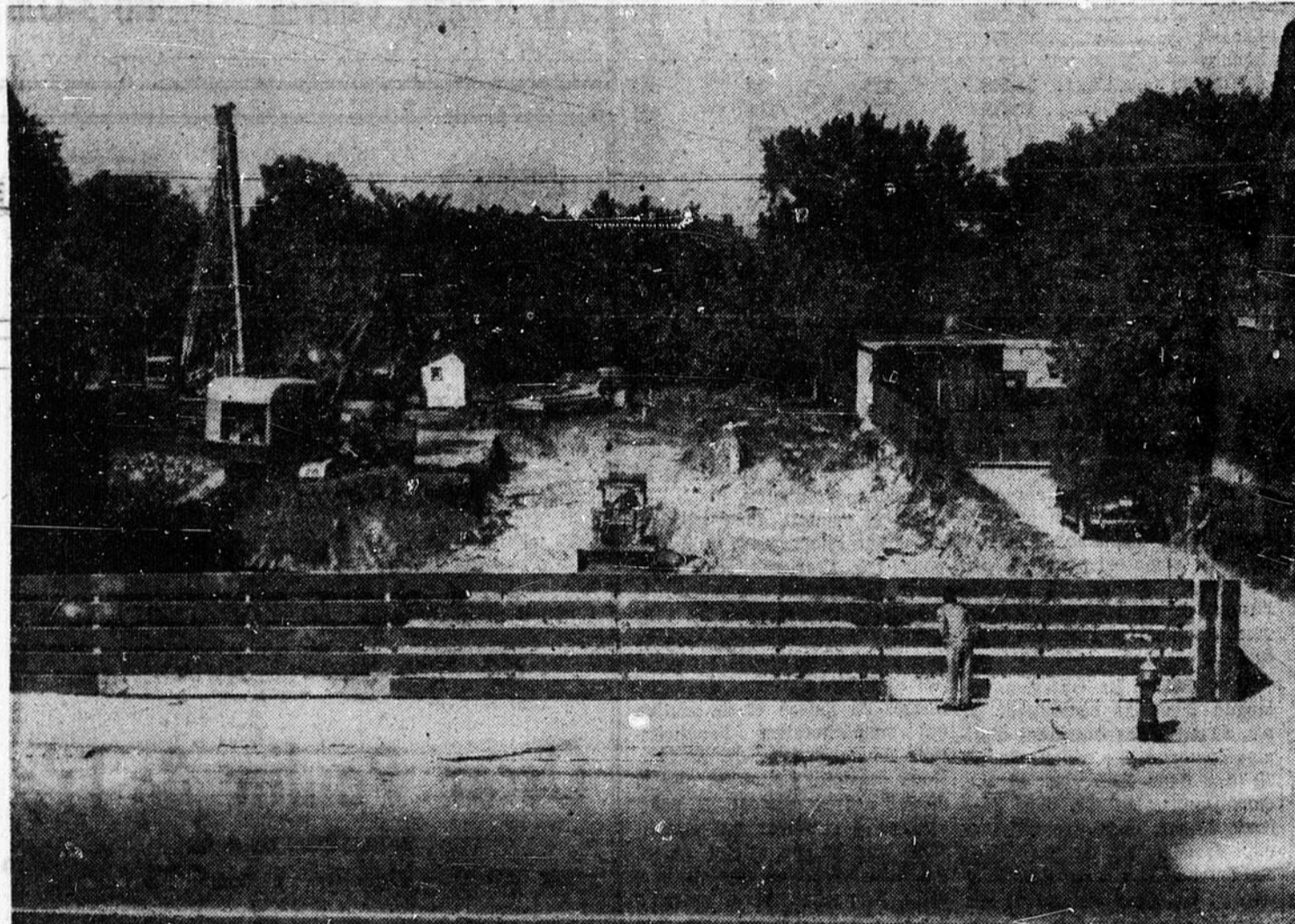


*L'expansion
du journal
nécessite la
construction*

En septembre 1953, on levait la première pelletée de terre sur l'emplacement du futur édifice. Membres du Bureau de direction, administrateurs, chefs de service et autres assistaient à la cérémonie.

Bientôt, les premiers travaux commençaient. Des grues géantes se mettaient à l'oeuvre pour faire le creusage, tâche peu ordinaire, puisque la superficie de l'emplacement atteint presque 100,000 pieds carrés.

(Photo Le Droit—par Champlain Marcel)



Hommages

au journal

«LE DROIT»

à l'occasion de l'inauguration
de son nouvel édifice
ultra-moderne

**La corporation
du village de
Maniwaki**

*Meilleurs voeux
de succès
au journal*



«LE DROIT»

à l'occasion
de l'inauguration du
nouvel édifice

Parisien & Boyer

PATRICK BOYER, prop.

Magasin pour hommes et clergé

372, rue Dalhousie (près Rideau) Ottawa



J-EMILE LAUZON



MARCEL LAUZON

J-Emile Lauzon

ET SON FILS MARCEL

prient le journal

«LE DROIT»

d'agrèer l'expression de leurs

HOMMAGES LES PLUS SINCERES

à l'occasion de
l'ouverture de son nouvel immeuble



J-Emile Lauzon

"NOTRE BIJOUTIER"

64, rue Rideau, Ottawa Tél. 5-1817 - 5-1818

FÉLICITATIONS

au journal

«LE DROIT»

M. ZAGERMAN

& CO. LTD.

— TOUT POUR FAIRE D'UNE MAISON UN FOYER —
— TOUTS POUR FAIRE D'UNE MAISON UN FOYER —

100, chemin Bayview

Ottawa

Téléphone 8-5204



Au journal

«LE DROIT»

nos meilleurs voeux de succès
à venir

Toute la vitrerie des portes et des
encadrements d'aluminium tréfilé

a été fournie et posée par la

CONSOLIDATED GLASS

INDUSTRIES LTD.

433, rue Cooper, Ottawa

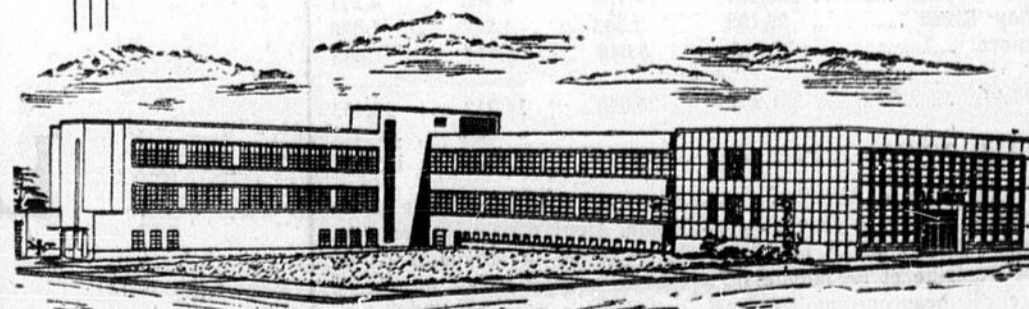
2-5755

Sincères hommages

aux directeurs du
grand quotidien français

«LE DROIT»

qui dessert la population française
de l'Ontario et de l'ouest du Québec
depuis 42 ans

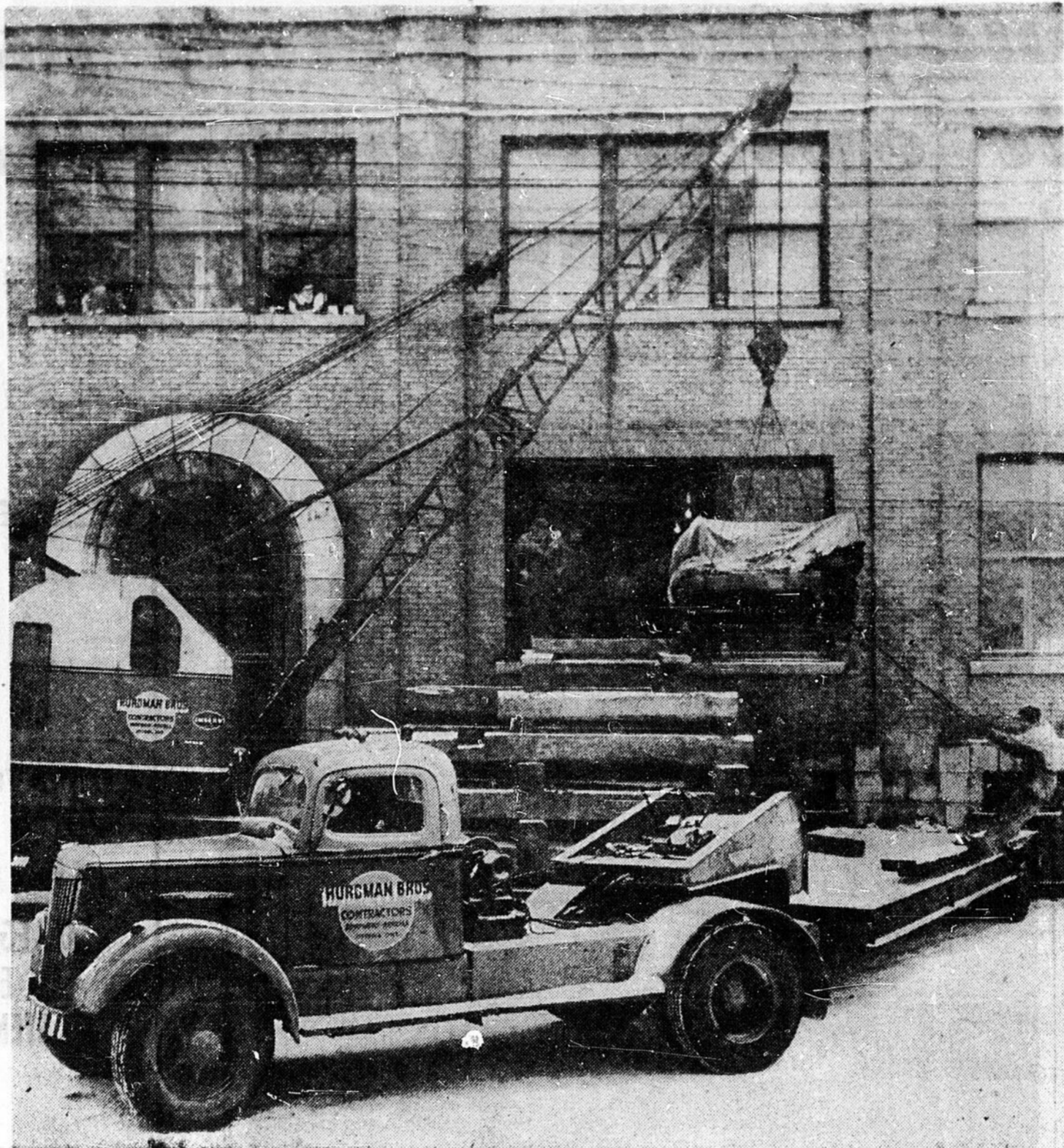
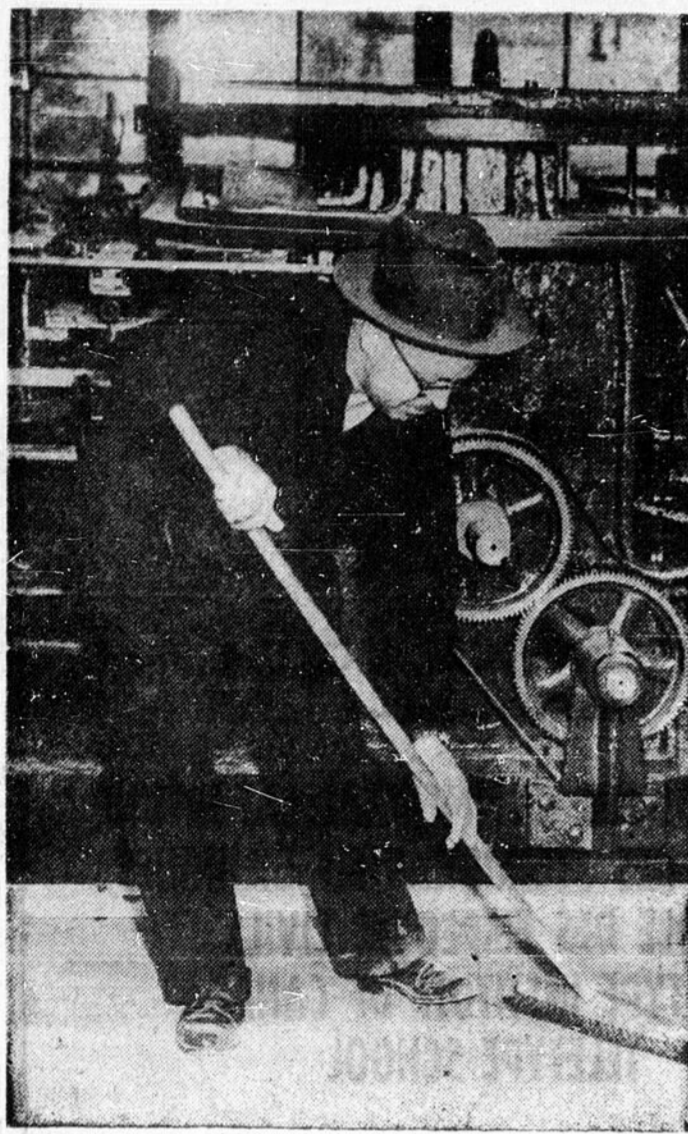


**Sanctuaire Notre-Dame
du Cap**

CAP-DE-LA-MADELEINE, P. Québec

Le Père Paul-Henri Barabé, O.M.I.
SUPERIEUR

Enfin, on déménage!



Avec mes félicitations au journal
«LE DROIT»
à l'occasion de l'ouverture de son
magnifique édifice,
je forme des vœux pour que
les succès obtenus se répètent dans
les années à venir.

J.-L. Omer Gour

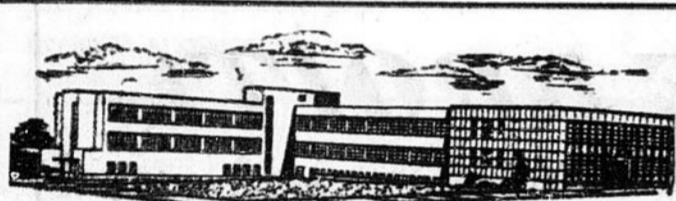
député du comté de Russell au Fédéral

Sincères félicitations
au journal
«LE DROIT»
à l'occasion
de l'inauguration de
son nouvel édifice
Les Soeurs de

L'Institut Jeanne d'Arc

489, rue Sussex.

Ottawa



Sincères félicitations
au journal
«LE DROIT»



Puissent les bénédictions divines
féconder tant de labeurs et
assurer à notre chère nation
les plus heureux succès.

**Les Frères des
Ecoles Chrétiennes**
D'OTTAWA

- | | |
|---|---|
| L'Académie De-La-Salle, d'Ottawa. | Ecole Gauvin, de Hull. |
| La Maison Saint-Joseph, d'Ottawa. | Ecole Laroque, de Hull. |
| Ecole Guigues, d'Ottawa. | Ecole Industrielle, Alfred, Ont. |
| Ecole Supérieure et Collège Notre-Dame, Hull. | Collège Saint-Joseph, de Hawkesbury, Ont. |
| Ecole Brébeuf, d'Ottawa. | Sacré-Coeur, Sturgeon Falls. |
| Ecole Saint-Jean-Baptiste, d'Ottawa. | Willow Bunch. |

Une fin de semaine qu'on n'oubliera pas de sitôt!

Même l'administrateur général, M. Aurèle Gratton, a passé la majeure partie de la fin de semaine en salopettes, balai en main...



Nos meilleurs vœux
au journal
«LE DROIT»

à l'occasion de
l'ouverture du nouvel édifice

CAPITAL LUMBER

Chemin de Montréal.

Eastview

En effet, on se souviendra longtemps, au "Droit", de la fin de semaine désormais célèbre du premier de l'An 1955!

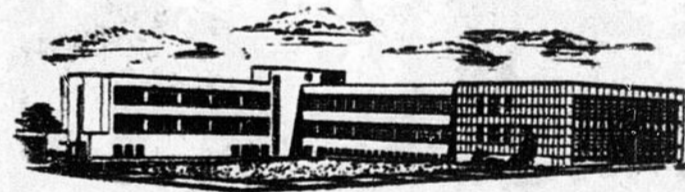
Cette fin de semaine, normalement, est une période de réjouissances. On visite les parents, on trinque avec les amis, on échange des vœux. C'est un temps de joie et de plaisir.

Plusieurs employés du "Droit", y compris M. Aurèle Gratton, administrateur général, n'ont rien connu de tout cela, malheureusement, durant la fin de semaine du jour de l'An 1955. Ils étaient au nouvel édifice du "Droit", "attelés" au déménagement.

Si vous avez déjà changé de logis, vous savez sans doute que le déménagement est une des pires corvées qui existent. Mais de tous les genres de déménagements, celui d'un journal est probablement le pire.

Car un journal—nous parlons d'un quotidien—ne peut pas se payer le luxe de cesser la publication. Il faut publier quand même à mesure que le déménagement se fait. Il faut démonter la machinerie lourde pour la transporter, puis la rassembler. Il faut parfois briser des murs pour sortir les grosses pièces non démontables.

Tout l'atelier de composition et la salle de nouvelles ont déménagé durant cette fameuse fin de semaine. Tout s'est bien passé, grâce d'abord aux déménageurs experts, mais grâce aussi aux nombreux employés (dont plusieurs "collets blancs") qui ont prêté leur concours. "Le Droit" leur est infiniment reconnaissant.



avec nos

félicitations

et les

meilleurs vœux

de succès

du

**Diocèse de
Bathurst**

Son Excellence

Mgr Camille A. Leblanc

EVEQUE DE BATHURST, N.-B.

Hommages

de

"Missions des Pères du St-Esprit"

revue mensuelle illustrée,
imprimée aux ateliers du DROIT
depuis 1928...

P. Antoine Soucy, C.S.Sp.

DIRECTEUR de "MISSIONS"

3136, Boulevard de Westmount,

MONTREAL 6, P.Q.



Hommages

d'un

ami

Le déménagement n'était pas tout... Il fallait ensuite tout réinstaller!

Un "gros merci" à nos lecteurs indulgents!

UNE TACHE DE GEANT

Les lecteurs du "Droit" ont eu l'occasion, au mois de janvier dernier, de mettre à l'épreuve leur indulgence! Si par hasard quelques-uns nous ont quittés, c'est qu'ils ignoraient complètement le "miracle quotidien" qui s'opérait au journal.

En effet, malgré l'extrême bonne volonté de la direction, malgré le concours empressé des employés, malgré le travail expert des mécaniciens, malgré les sommes fabuleuses d'argent dépensées chaque jour pour l'installation, toute la machinerie n'était pas à point.

Les presses étaient déjà installées quand l'atelier de composition et le personnel de l'information sont arrivés au nouvel édifice, durant la fin de semaine du premier janvier. Mais elles n'avaient pas eu encore l'occasion de fonctionner.

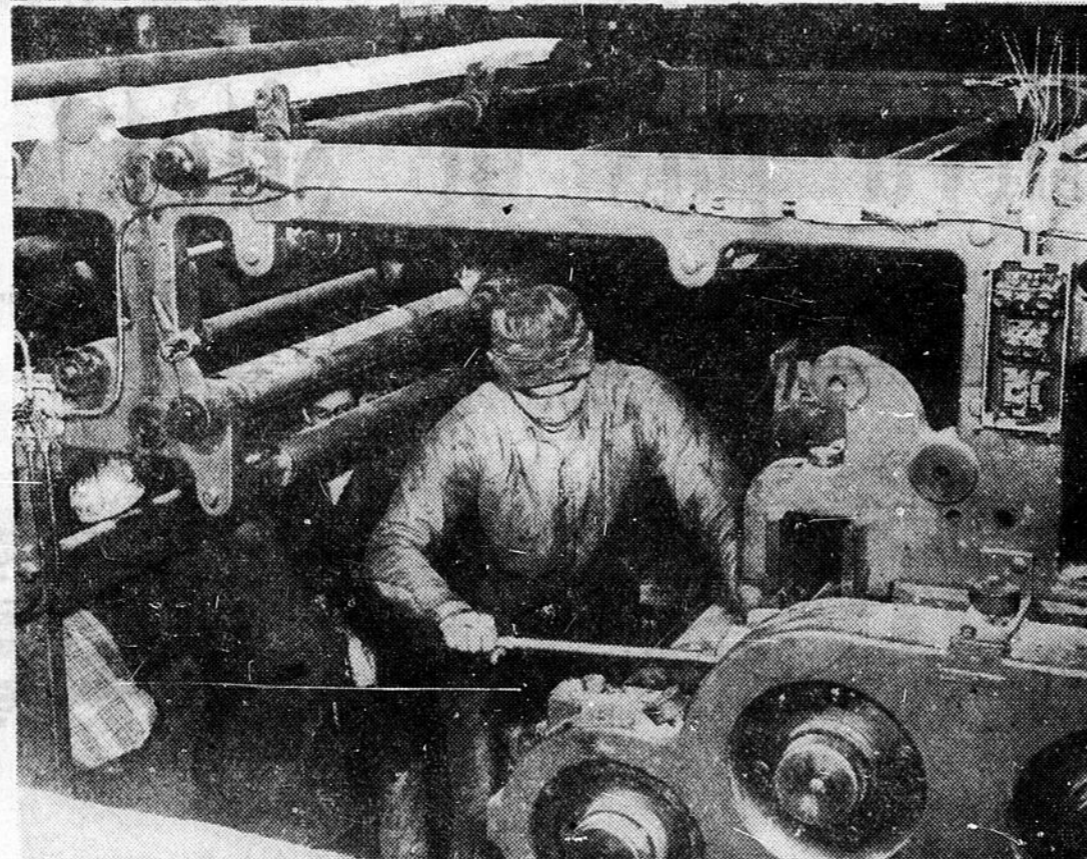
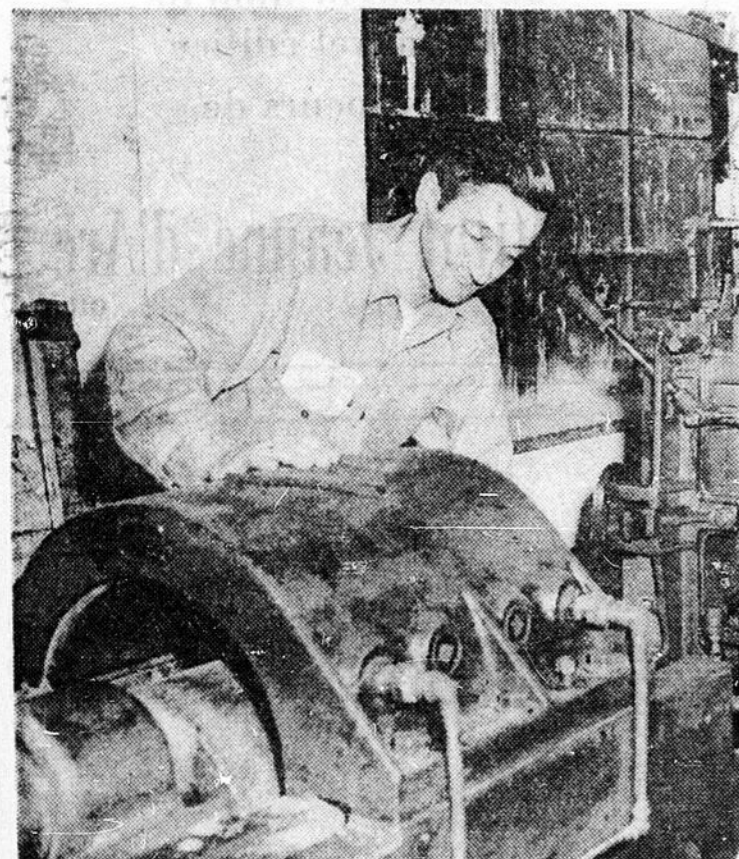
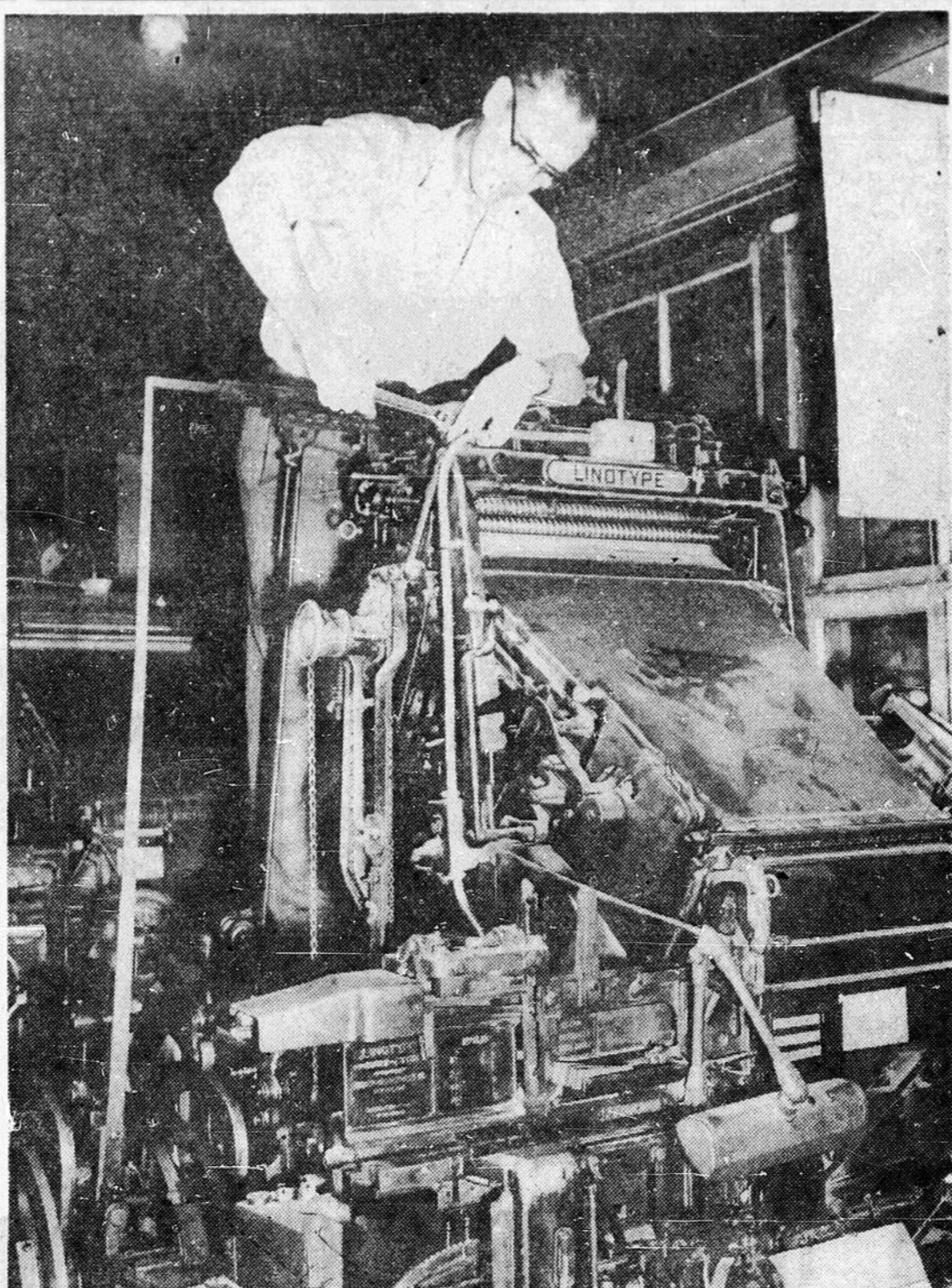
En plus des presses, il y avait aussi les linotypes qu'il fallait remettre à point, les machines de la clicherie, etc., etc. Tout cela ne pouvait se faire en un clin d'oeil. C'était un travail difficile et délicat.

Et cependant, le journal devait "sortir" quand même, chaque jour, comme si de rien n'était. Car un quotidien est un quotidien. Il suit la même ligne de conduite que le théâtre: "The show must go on."

C'est ainsi que "Le Droit", au début de janvier, avait parfois une confection qui laissait à désirer. L'impression n'était pas très bonne, la distribution était en retard, etc.

La très grande majorité de nos lecteurs ont compris la situation, fort heureusement, et se sont montrés indulgents. Ils savaient que la situation était inévitable et passagère.

A tous ses lecteurs fidèles, "Le Droit" adresse donc un "gros merci". Cette indulgence qu'ils ont manifestée leur sera mille fois récompensée, car "Le Droit", maintenant réinstallé, pourra leur procurer des services mille fois meilleurs.



La photo du haut montre M. Dieudonné Roy, mécanicien, rassemblant une linotype qui vient d'être transportée au nouvel édifice. En bas, deux autres mécaniciens mettent au point la machinerie, l'un à la clicherie, l'autre aux presses.

(Photos "Le Droit" — par Champlain Marcell)

NOS HOMMAGES

aux directeurs et au personnel
du journal

LE DROIT

à l'occasion
de l'inauguration du nouvel édifice

Hôtel Eastview

M. R. CHENIER, propriétaire

200 Chemin de Montréal, Eastview

Tél: 6-2338



D. LAFORTUNE, B.A., L.G.C., L.Paed.

Fondateur — Président

GRAND COLLEGE COMMERCIAL LAFORTUNE
COLLEGE DES STENOGRAPHERS BILINGUES
ECOLE DES EMPLOYES CIVILS
STENOTYPE INSTITUTE OF CANADA
TELETYPE SCHOOL

son personnel, ses élèves offrent au journal

LE DROIT

l'expression de leur sincère admiration
et leurs meilleurs vœux de succès
à l'occasion de l'ouverture officielle
de son nouvel immeuble

Mlle F. B. DUPUIS, B.A., M.S., G.C.T.

(Maître en sténographie de Philadelphie)

PRINCIPALE

38, rue Rideau, Ottawa.

Tél. 3-4791



Hommage

Il nous fait plaisir de présenter
nos félicitations
et nos meilleurs vœux de succès
au journal LE DROIT
à l'occasion de l'inauguration
de son magnifique immeuble.



La Banque Provinciale du Canada

250 succursales et agences dans l'Est du Canada

OTTAWA

J. HEROUX, gérant, 152, rue Rideau

HULL

F. ALLARD, gérant, 159 161, rue Principale
G. OUELLETTE, gérant, 218, rue Champlain

— Deux moments historiques dans nos annales —



La presse roule!

Moment historique, en effet, que celui où M. Louis-J. Billy, président du Syndicat d'Oeuvres sociales Limitée, pressa le commutateur de la nouvelle presse à journal du "Droit".

C'était le 4 janvier dernier. On avait passé plusieurs semaines à monter et à mettre à point la géante. Allait-elle fonctionner adéquatement? On l'espérait.

Et la presse se mit à rouler. Les journaux se mirent à tomber, par milliers. Elle n'était pas encore parfaite, mais elle fonctionnait. Il ne restait plus que quelques ajustements.



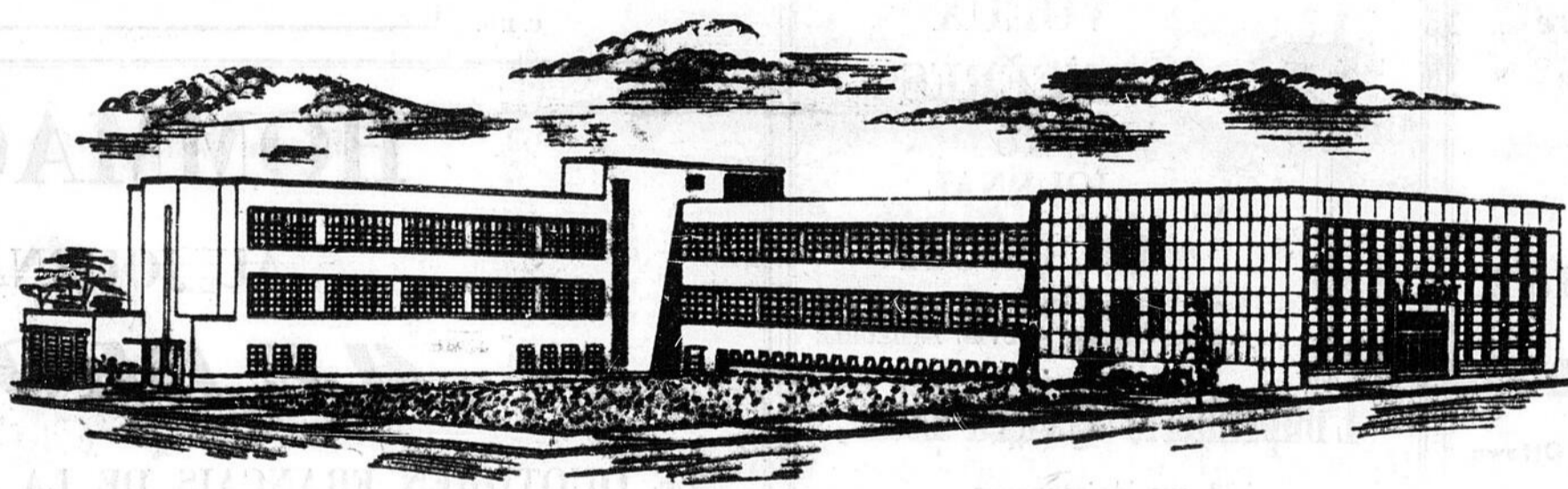
Sur cette pierre, à l'entrée principale du nouvel édifice, est gravée la date de la construction.



Éminent visiteur

Au cours de son récent voyage au Canada, le T.R.P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée, ne manqua pas de venir visiter le nouvel édifice du "Droit".

"C'est magnifique, commenta-t-il après sa visite. Je n'ai que des félicitations à adresser à tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de cette entreprise. "Le Droit" pourra ainsi servir encore mieux la cause catholique et française. Le T.R.P. Deschâtelets apparaît ci-dessus en compagnie de M. Louis-J. Billy, président du Syndicat d'Oeuvres sociales Limitée, société éditrice du "Droit", de M. Dorius Barsalou, trésorier et directeur du personnel, du R.P. Fernand Jetté, O.M.I., et de M. Aurèle Gratton, administrateur général.



Voeux de succès et de grande prospérité aux directeurs à l'occasion de l'inauguration officielle du superbe édifice du journal

LE DROIT

Il nous fait plaisir d'avoir contribué à l'érection de ce bel édifice en fournissant

Les blocs de ciment

Nous remercions les responsables de nous avoir honorés de leur confiance

HARRY HAYLEY & Sons Ltd.

FABRICANTS DE

Blocs de cendre - Blocs de ciment - Briques de cendre - Briques de béton - Briques pressées de couleur - Pierre artificielle - Cuves à lessivage - Tuyaux de 4 pouces à 84 pouces de diamètre - Intérieur de cheminée

CHEMIN HURDMAN'S, OTTAWA — Tél. 3-7769



La place de l'Ontario français

L'Ontario français se rattache d'abord à la minorité française des provinces anglo-canadiennes. Echelonnée de l'Atlantique au Pacifique, cette minorité comptait 991,877 âmes ou 22,9 p.c. de la population française du Canada au dernier recensement et se divise en trois groupes principaux.

Le plus important, c'est le groupe central ou l'Ontario français, dont la population s'élève à 477,677 soit 10,4 p.c. de l'ensemble de la province.

Le deuxième est celui de l'Est ou des Provinces maritimes et de Terre-Neuve. Sa population se chiffrait, en 1951, par 296,709, répartie en quatre secteurs. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick constituent le plus important avec une population de 197,631, soit 38,3 p.c. de la population globale de la province; ceux de la Nouvelle-Ecosse forment un noyau français de 73,780 âmes ou 11,48 p.c. de la population totale de la province; ceux de l'île du Prince-Edouard sont au nombre de 15,477, soit 15,73 p.c. de la population entière de la province; le plus petit fragment est celui de Terre-Neuve, dont la population française n'est que de 9,841 et qui représente seulement 2,7 p.c. de la population totale de la province.

Il reste un troisième groupe principal: celui de l'Ouest, dont la population s'élève à 227,491 et qui se subdivise en quatre: les Franco-Manitobains, 66,020, soit 8,5 p.c. de la population entière de la province; la minorité française de la Saskatchewan, 51,930 ou 6,24 p.c. de la population totale de la province; les Franco-Albertains, 56,185 ou 6 p.c. de la population globale de la province; les Franco-Colombiens, 41,919 ou 3,6 p.c. de la population entière de la province. A quoi

il faut ajouter 1,437 Canadiens de langue française dispersés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Problèmes communs

Vivant au milieu d'une population en grande majorité d'origine anglo-protestante ou étrangère, ces groupes ont des problèmes communs: conserver leur caractère catholique et français par l'organisation de la paroisse, de l'école, du journal et de la radio, malgré l'hostilité tantôt ouverte, tantôt voilée, dont ils sont victimes. De Terre-Neuve à la Colombie-Britannique le système scolaire officiel des provinces anglo-canadiennes n'a jamais tenu compte des droits religieux et nationaux des minorités, à l'exception, et pour une partie seulement de ces droits, du système ontarien. Dans les provinces anglo-canadiennes autres que l'Ontario, les écoles séparées ont été abolies et l'enseignement du français a été pratiquement ostracisé. S'il y existe des minorités françaises et catholiques, c'est parce que nos compatriotes établis dans ces provinces ont maintenu et continuent de maintenir, en marge de la loi, des écoles où la religion et la langue maternelle sont enseignées.

Cependant, malgré toutes ces difficultés, les Canadiens de langue française des provinces anglo-canadiennes, groupés en associations d'éducation, poursuivent sans cesse la lutte, pour obtenir, en conformité de l'esprit de la Confédération, l'égalité de droits dont la population anglo-canadienne jouit dans le Québec.

Foyer principal

Toutes ces minorités françaises, dispersées de l'Atlantique au Pacifique, s'arc-boutent sur le Québec, centre principal de la vie française au pays. Le Qué-



"Un journal catholique dans chaque foyer catholique"

(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcell)

bec compte une population française de 3,630,344, soit 81,99 p.c. de la population totale de la province. Ayant conquis son autonomie au cours des luttes politiques qui se sont déroulées de 1763 à 1867, cette unique province française du Canada organise sa vie, comme elle l'entend, c'est-à-

dire selon ses aspirations catholiques et françaises. Avec le Québec, la minorité française des provinces anglo-canadiennes constitue le Canada français, dont la population s'établissait à 4,319,167 sur un total de 14,009,429, ou 30,8 p.c., au dernier recensement.

En dépit de la politique d'immigration intense des autorités canadiennes, le pourcentage de la population française s'est maintenu depuis 1871 au même niveau. Les 65,000 Canadiens de langue française, établis ici à la cession du Canada par la France à l'Angleterre, atteindront bientôt cinq millions. Sur cette terre d'Amérique, ils entendent demeurer français de langue, d'esprit, de culture, et catholiques.

C. L'H.

Félicitations

au journal

LE DROIT

à l'occasion de l'ouverture de son nouvel immeuble

Montreal Ottawa Express Limitée

148, rue Spruce

Ottawa

Téléphone 8-7500



VOEUX SINCÈRES AU JOURNAL LE DROIT

MEILLEURS SOUHAITS DE SUCCES DANS VOTRE NOUVEL IMMEUBLE

L'imprimerie Leclerc Ltée.

138, rue Maisonneuve, HULL, P.Q.

W. J. BELL PAPER CO. LTD.

90, chemin Richmond

Ottawa

(Successeur de John Wilkinson Paper Sales)

souhaite au journal

LE DROIT

la continuation de son succès à l'occasion de l'ouverture de son nouvel édifice

SERVANT OTTAWA, HULL ET LA VALLEE

"Laissez-nous résoudre vos problèmes d'enveloppement"

N. J. LANTHIER

représentant des ventes.



Au vaillant défenseur des droits des nôtres
et à la vigilante sentinelle de la
survivance française dans la province d'Ontario
l'hommage bien sincère
de toute mon admiration
et l'expression de mes meilleurs voeux
d'un succès constant et grandissant.



L'honorable A. Taché
C.R., LL.D.

Orateur de l'Assemblée législative de la province de Québec

HOMMAGES

AU JOURNAL

LE DROIT

LE QUOTIDIEN FRANÇAIS DE LA CAPITALE DU CANADA



Personne ne saura jamais trop reconnaître et louer la vaillance des fondateurs du "Droit" qui cette année compte déjà 42 années de progrès.

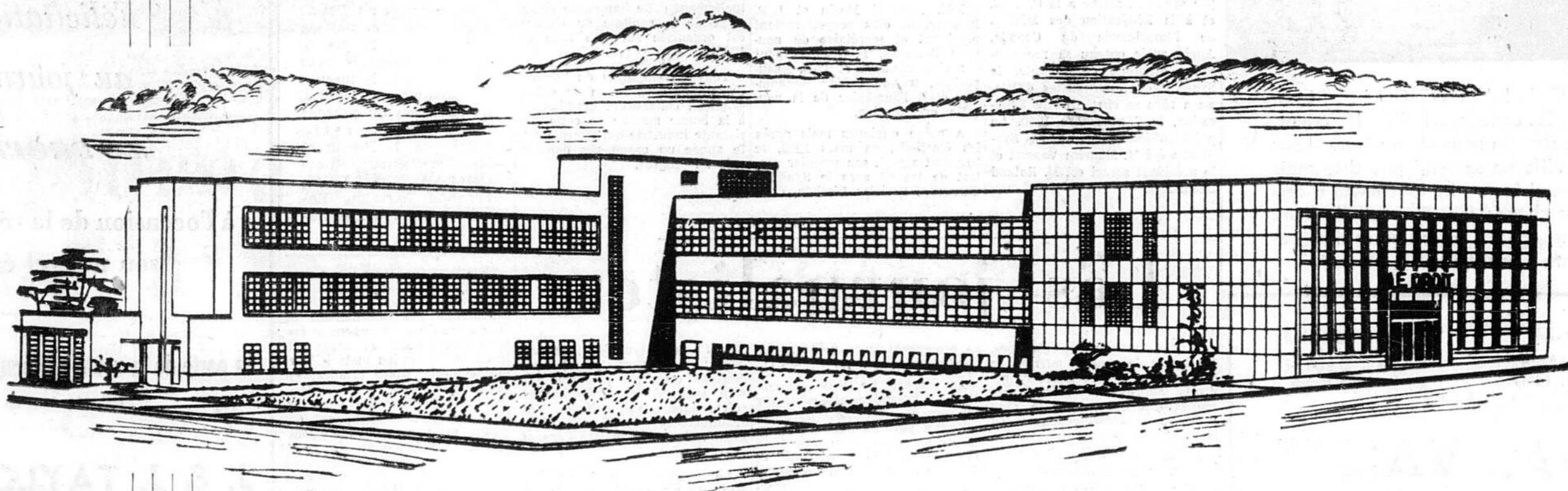


L'inauguration de son nouvel édifice témoigne de l'essor qu'il a pris et ouvre encore davantage des horizons de progrès constant pour l'avenir.

THOMAS MONCION
Magasin à Rayons
85 rue CHAMPLAIN, HULL, P.Q.

FELICITATIONS

AU JOURNAL **Le Droit**



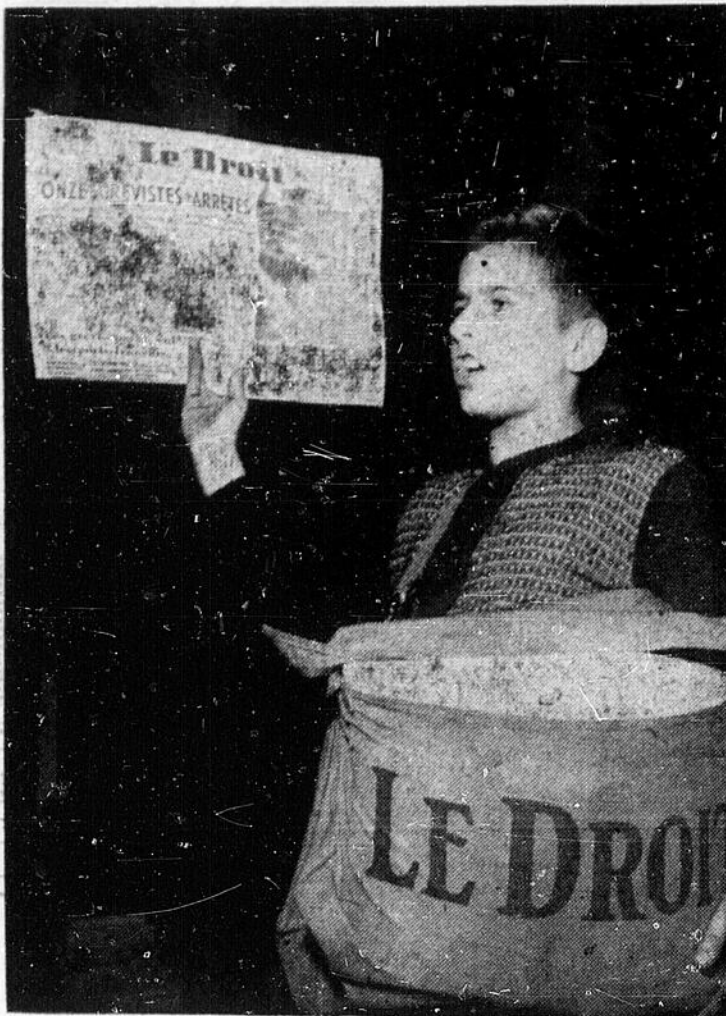
Le Droit, le journal quotidien des Canadiens français de l'Ontario et de l'Ouest du Québec, dirigé et rédigé comme il l'est aujourd'hui par des gens au courant des besoins de la région, des aspirations profondes de la population, et outillé matériellement d'une façon étonnante, peut envisager l'avenir avec la certitude de connaître plusieurs autres années de progrès.

Fournisseurs de papier à journal et amis du "Droit" depuis sa fondation, nous formulons le voeu de le voir continuer à grandir, tout en conservant ses principes: un journal qui sait prendre fait et cause pour ce qu'il estime bon et utile à la population dont il est l'origine.

The E. B. Eddy Company

MOULINS À OTTAWA ET HULL, CANADA

Extra! Extra!



ATTENTION! ATTENTION!... Chaque soir, les camelots du "Droit" crient, dans les rues, la nouvelle du jour. Leur marchandise ne se vend pas cher mais elle se vend bien. Ils font envie à certains marchands qui, du seuil de leurs magasins, doivent se contenter d'attirer les clients à voix basse.

Le syndicalisme est respecté au "Droit"

Il a grandement contribué au progrès de l'entreprise et au bien-être des employés

La première organisation syndicale a pris naissance au Droit en décembre 1921, date de la fondation du Syndicat de l'imprimerie, affilié à la C.T.C.C. et à la Fédération des Métiers de l'imprimerie du Canada. M. Armand Morin, linotypiste au journal depuis plus de trente ans, en a été le président-fondateur et en est encore le président.

Jusqu'en 1942, le Syndicat ne groupait que les imprimeurs. Il a ensuite admis, en 1944, tous les membres du personnel du journal. On a vu alors s'établir une structure syndicale des plus simples, comprenant quatre sections autonomes: celles des journalistes, de la composition, de l'administration et circulation, et des employés féminins de la reliure.

En 1950, les employés de la salle de rédaction ont décidé de se séparer du Syndicat de l'imprimerie et de former leur propre syndicat, affilié à la C.T.C.C. et à la Fédération des Métiers de l'imprimerie du Canada. Après avoir obtenu sa reconnaissance officielle de Toronto, le Syndicat des Journalistes d'Ottawa a reçu sa charte de la Fédération, le 7 novembre 1950. Le président-fondateur de ce Syndicat a été M. Maurice Vassart et le président actuel est M. Roland Desmarais.

Un contrat collectif de travail lie chacune de ces sections du journal et la direction de la compagnie. Il existe, de plus, dans chaque section, un comité des relations ouvrières groupant des représentants du syndicat et de la compagnie. Le rôle de ce comité est de voir à la bonne application du contrat de travail et à la solution des problèmes, différends et griefs qui peuvent se présenter au cours de l'année.

C'est le 12 décembre 1921 que le Syndicat de l'industrie de l'imprimerie du diocèse d'Ottawa, alors connu sous le nom de Syndicat des Imprimeurs-Relieurs, tenait sa première assemblée générale. Douze membres en faisaient partie.

Sur l'initiative de Son Excellence Mgr Joseph Bonhomme, évêque titulaire de Tulana, alors aumônier des Syndicats nationaux, cette première assemblée procéda aux élections de ses fondateurs.

MM. Armand Morin et L.-P. Riel furent élus respectivement président et secrétaire du nouveau Syndicat. P. Dagenais fut élu vice-président et L.-P. Beau, trésorier. Mgr Bonhomme, était l'aumônier de la nouvelle organisation.

A peine quelques mois après les élections, en mars 1922, le Syndicat signait son premier contrat de travail avec le Syndicat d'Ouvriers Sociales Limitée, d'Ottawa, propriétaire du journal "Le Droit".

C'est donc depuis ce temps, grâce à la bonne entente entre patron et ouvriers, que le journal a connu un essor prodigieux, une belle prospérité.

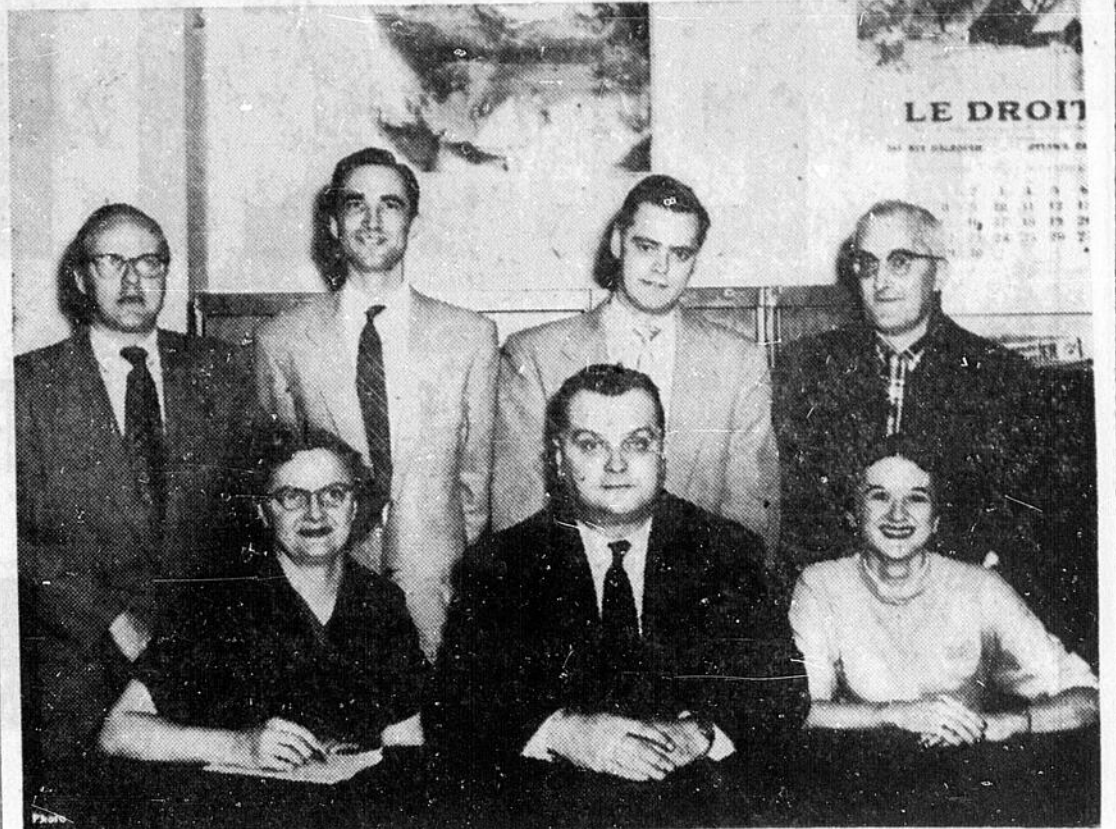
Armand Morin, premier président du Syndicat, qui fut élu premier vice-président lors du premier congrès de la Fédération il y a déjà 30 ans, représente encore aujourd'hui la région à cette même Fédération. Il s'est toujours occupé activement de syndicalisme, et son influence sur la bonne marche des syndicats au journal "Le Droit" est incontestable. Ce n'est pas pour rien que Sa Sainteté le Pape Pie XI accordait à M. Morin sa bénédiction apostolique pour les services rendus à la cause syndicale.

Depuis la fondation, en 1922, les autres groupements d'employés au journal "Le Droit" se sont groupés en syndicats. Nous voyons, en 1944, les journalistes se joindre aux imprimeurs. Actuellement cette imposante entreprise de la capitale du Canada est organisée sur une base de 100%.

Tous les employés du "Droit" travaillant dans le même esprit syndical, collaborent grandement à la bonne marche de cette florissante industrie qui marque cette année un grand pas dans la voie du progrès.

R. D.

L'Association des employés



L'Association des employés, sous la présidence de M. Lorenzo Blouin, est très active au "Droit". Jamais elle ne manque l'occasion de rendre la vie des employés plus agréable dans la mesure du possible. Ci-dessus, les membres du conseil: (assis) Mlle Pierrette Potvin, M. L. Blouin et Mlle Cécile Riou; (en arrière) MM. Albert Dalpé, Fernand Barsalou, Rodolphe Trépanier et René Poirier.

Félicitations au journal

LE DROIT

à l'occasion de la réalisation de son nouvel édifice

La porte de la voûte et l'équipement de sûreté ont été fournis par

J. & J. TAYLOR LIMITED TORONTO SAFE WORKS

1855 — UN SIECLE D'EXPERIENCE — 1955

Les journalistes

Il y a une dizaine d'années, alors que le monde ouvrier se groupait pour revendiquer ses droits auprès du patron, les journalistes ont secouru le journal pour se joindre justement aux travailleurs manuels.

A Montréal d'abord, puis à Ottawa, les journalistes ont voulu se mêler aux travailleurs manuels pour constituer un moyen permanent d'échange et d'éducation mutuelle. Les journalistes ne sont plus les témoins silencieux du syndicalisme, de la réforme sociale, de l'action politique, des syndicats, du rôle des organisations ouvrières; ils sont des militants, collaborent harmonieusement et travaillent dans l'intérêt indirect du patron, tout

en protégeant leurs droits sacrés d'individus.

Au journal "Le Droit", le syndicat a grandement contribué aux progrès incessants du journal. Mal payé au début, le journaliste n'embrassait la profession que pour en sortir au plus tôt et accepter des postes mieux rémunérés. Le syndicalisme a apporté au "Droit" une meilleure compréhension entre le patron et la profession, et, partant, un meilleur rendement à tout point de vue.

Les salaires payés aux journalistes, sensiblement proportionnés au travail et aux conditions de l'individu, ont fait disparaître cette fausse notion que le journalisme "est un bureau de placement". En plus d'assurer une certaine stabilité, le syndicalisme a aussi contribué largement au meilleur rendement et au progrès.

Si, en 1944, le journaliste canadien-français était le plus mal payé au monde, le plus mal traité, le moins considéré, aujourd'hui il envisage l'avenir plus confiant, accomplissant sa tâche avec plus d'intérêt.

Depuis que les journalistes du "Droit" sont syndiqués, ils adhèrent à plusieurs organismes dont le caractère principal est soit syndical et professionnel, soit religieux, soit culturel. Son rayonnement s'étend, non seulement au Canada, mais à l'ensemble des pays.

Le syndicat des journalistes d'Ottawa est membre de la Fédération des Métiers de l'imprimerie, laquelle est l'une des 15 fédérations qui forment la C.T.C.C. Il faut ajouter que cette dernière est liée à la Confédération Internationale des Syndicats chrétiens. Sur le plan syndical général, les journalistes rattachés à une centrale groupant plus de 100,000 ouvriers canadiens de tous métiers d'une communauté internationale de travailleurs chrétiens qui comptent plusieurs millions d'adhérents.

Afin d'unir plus étroitement les journalistes professionnels canadiens-français qui n'étaient regroupés qu'au sein de la F.M.I.C., les membres de certains syndicats concourent le projet de créer un organisme qui put assembler tous les journalistes canadiens-français professionnels et de bonne foi.

Téléphones: Bureau, 5-9544 Domicile, 4-2077
Heures de bureau 9 à 12 et 1.30 à 5 sauf le samedi et les jours fériés.

O.-A. VALLÉE
AGENT EN DOUANES

Dédouanement dans tous les ports du Canada

193, rue Sparks Ottawa, Ont.

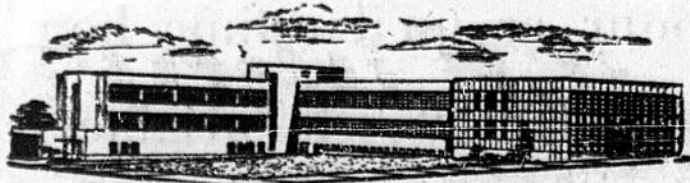
Sincères félicitations

aux directeurs et au personnel du journal

LE DROIT

à l'occasion

de l'ouverture du nouvel édifice



CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME D'OTTAWA
LIMITÉE

Gérant: M. RENE McNICOLL

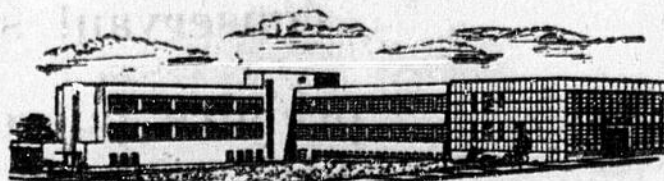
329, RUE DALHOUSIE, OTTAWA

Nous sommes heureux de nous associer à tous les amis du journal

LE DROIT

pour lui offrir

Nos plus sincères félicitations



Paroisse St Paul d'Aylmer, Qué.

M. l'abbé J.-H. LIMOGES, curé

Sincères hommages

aux directeurs et aux employés du journal

LE DROIT



PARQUETS EN TUILE

posés par

General Equipment & Supplies Co. Reg'd.

HECTOR MONETTE, gérant

60, rue Front, Hull

Tél. PR. 7-6632



SIGNATURE DU CONTRAT DE LA SECTION INDUSTRIELLE — Cette photographie prise lors d'une séance en vue de la signature d'une convention collective pour 1955 montre, de gauche à droite, MM. Jean-Robert Bélanger, secrétaire du comité et trésorier du Syndicat d'Ouvriers Sociaux Limitée, Henri Bernier, délégué syndical, Dorius Barsalou, chef du personnel,

Marcel Fredette, délégué patronal, Edouard Schingh, secrétaire du Syndicat de l'industrie de l'imprimerie, Armand Morin, président du comité des Relations Ouvrières, et président régional du Syndicat de l'industrie de l'imprimerie, C.E. Landreville, délégué syndical, entourant l'administrateur et gérant général, M. Aurèle Gratton. (Photo "Le Droit", par Champlain Marcell)

Ci-dessus la signature du contrat du Syndicat des journalistes du journal Le Droit. On voit ici, le gérant général et administrateur, M. Aurèle Gratton, entouré de M. Paul Grenier, trésorier du Syndicat des journalistes, M. Dorius Barsalou, tré-

soirier et chef du personnel, M. Roland Desmarais, président du Syndicat et M. Pierre Chaloult, vice-président.

(Photo "Le Droit", par Champlain Marcell)

Le journalisme mène à tout...

... pourvu que l'on en sorte

Quel est l'auteur de cette boutade? Au vrai, nous l'ignorons. Sous sa forme amusante, cependant, elle cache un grand fond de vérité.

Ce qu'a voulu dire l'auteur, certes, n'est pas qu'il suffisait tout simplement d'abandonner la carrière du journalisme pour réussir ensuite dans la vie. Il entendait, au contraire, souligner que le journalisme exigeait tant de qualités que, pour un homme bien doué et travailleur, il constituait une excellente pré-

paration à occuper de hautes postes.

Loin de nous l'intention de faire un recensement complet de tous ceux qui ont passé par le journal et qui, dans la suite, ont accordé à des fonctions élevées. Nous désirons ici ne citer que les noms de ceux dont le souvenir nous revient sans effort à la mémoire, pour confirmer le bien-fondé de cette boutade.

Le Droit mène à la carrière diplomatique. C'est ainsi que Fulgence Charpentier, ancien cour-

rier et chef du personnel, M. Roland Desmarais, président du Syndicat et M. Pierre Chaloult, vice-président. (Photo "Le Droit", par Champlain Marcell)

journal à Ottawa, est devenu attaché d'information à l'ambassade canadienne à Paris, avant d'être promu chargé d'affaires canadien en Uruguay. Jules Léger, frère de S. Em. le cardinal Léger et sous-ministre aux Affaires extérieures canadiennes, est un ancien reporter du Droit.

Claude Châtillon, autre ancien reporter de notre journal, a été nommé attaché d'information adjoint à l'ambassade canadienne à Paris. Georges Charpentier, secrétaire au haut commissariat canadien en Australie, et M. Pierre Charpentier, secrétaire à l'am-

Le service fédéral de la traduction compte un certain nombre de nos anciens: Charles Gautier, ancien rédacteur en chef, Emile Boucher, chef du service de la traduction au Bureau fédéral de la statistique, Augustin Potvin et Camille Hudon, anciens chefs de l'informa-

tion. Il y a aussi ceux qui n'ont pas voulu sortir du journalisme et qui occupent des positions enviables dans d'autres journaux. A cette catégorie appartiennent Léopold Richer, directeur de l'hebdomadaire Notre Temps, Germain Brière, au service de presse de la Conférence catholique canadienne; Harry Bernard, rédacteur en chef au Courrier de Saint-Hyacinthe, Julien Morissette, rédacteur en chef à la Frontière, de Rouyn, le Rév. Père Albert Plante, S.J., directeur de la revue Relations, Gérard Morin, courriériste parlementaire du Soleil à Ottawa. Ils ont préféré ne pas sortir du journalisme et faire servir à cette profession, décriée par les uns, louée par les autres, les talents qui auraient pu les conduire à tout, s'ils avaient voulu en sortir.

C. L'H.

Les employés du Droit ont leur association

C'est en 1944, à la demande du gérant général du "Droit", M. Aurèle Gratton, que l'association des employés du journal se formait, et depuis cette date, les employés ont bénéficié largement de cette organisation de bonne entente et de cordialité.

M. Armand Morin, président fondateur, céda sa place en 1946 à M. Lorenzo Blouin, chef de la distribution, et les activités nombreuses et variées se sont succédées, contribuant à une meilleure relation entre employés et entre patrons et employés. M. Blouin est président actuel de l'Association.

Depuis plus d'une décennie, l'association des employés a fourni l'occasion aux employés de s'adonner aux différents sports pratiqués dans la région. Aussi, l'équipe de balle molle du "Droit" peut se glorifier de trois championnats dans la ligue de balle molle des imprimeurs et de deux championnats au hockey.

Le sport le plus en vogue actuellement est le jeu de quilles qui groupe environ 50 membres. Cette ligue mixte est très active et permet aux membres du Droit de se rencontrer au moins une fois la semaine.

Activité sociale

L'Association des employés organise chaque année au moins deux soirées sociales auxquelles assistent les épouses et amies des employés, ainsi que les patrons.

A l'occasion de la Noël, en coopération avec l'administration du journal, l'Association organise le dépouillement traditionnel de l'arbre de Noël.

En plus des soirées, des visites industrielles d'usines, d'une partie de sucre annuelle et de distribution de dindes et de jambons à Noël et à Pâques, respectivement, l'Association voit à offrir des cadeaux aux nouveaux mariés. A l'occasion d'une naissance, l'enfant d'un employé reçoit un joli cadeau.

L'Association, qui se réjouit avec les employés à l'occasion des jours de joie, sympathise dans les deuils et dans les épreuves qui peuvent arriver à un de ses membres.

La cantine

Depuis déjà cinq ans, les employés du Droit, grâce à leur dévoué président Lorenzo Blouin,

bénéficient d'une cantine, cet oasis où l'on peut tromper la faim ou siroter un café chaud. Après des débuts modestes, dans l'édifice de la rue Dalhousie, la cantine connaît des jours glorieux. Dans l'immeuble de la rue Rideau, la cantine est le rendez-vous régulier des employés.

Décorée aux teintes les plus invitantes, et meublée de tables et de chaises modernes, et un équipement des plus modernes, la cantine est un endroit des plus agréables.

L'Association des employés du journal "Le Droit" peut donc se vanter d'avoir contribué à sa façon au progrès du journal, non seulement en semant la bonne entente, mais en favorisant une saine récréation et un délassement nécessaire.

Exécutif actuel de l'Association

Président: Lorenzo Blouin; Vice-président: Fernand Barsalou; secrétaire: Mlle Cécile Rioux; trésorier: Rodolphe Trépanier; conseillers: Mlle Pierrette Potvin, Albert Dalpé et René Poirier.



Félicitations et meilleurs vœux au journal **LE DROIT** à l'occasion de l'ouverture officielle de son nouvel immeuble

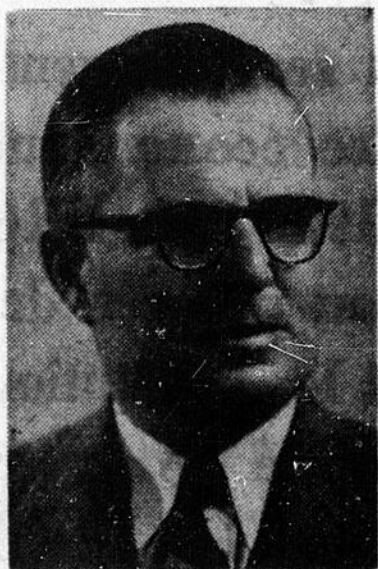
Puisse ce valeureux quotidien, son poste radiophonique CKCH et ses autres services connaître des années de plus en plus fructueuses.

ROBERTSON FRERES

153, RUE RIDEAU

OTTAWA

TELEPHONE: 3-5166



A l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice du journal

LE DROIT

je suis heureux d'offrir mes félicitations et mes meilleurs vœux

Gérard Desjardins, M.A.L.

Député de Gatineau à Québec



M. Jack Florence, propriétaire de

La Paloma

RESTAURANT ET TAVERNE

offre ses félicitations

et

ses meilleurs vœux de succès

au journal!

LE DROIT

375, RUE RIDEAU (angle Nelson), OTTAWA

à l'occasion de l'ouverture officielle de son nouvel immeuble

La Paloma

RESTAURANT ET TAVERNE

SALONS CHINOIS ET OVALE

Ouvert de midi à 2 h. a.m.

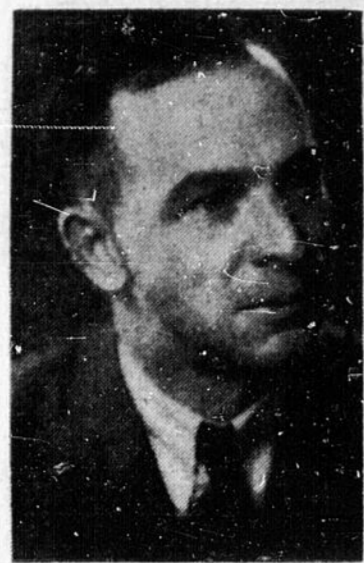
RESTAURANT OUVERT

de 7 h. a.m. à 2 h. a.m.

Téléphonez — Restaurant : 5-2396 — Salle à manger : 2-6884 — Si occupé : 5-8135



Le maire
THOMAS MONCION



L'échevin
WILFRID DUSSAULT
Quartier Laurier no 1



L'échevin
ALDEGE CAYER
Quartier Laurier no 2



L'échevin
ALEXIS MAURICE
Quartier Frontenac no 3



L'échevin
ROMEO VILLENEUVE
Quartier Frontenac no 4



L'échevin
ROBERT GUERTIN
Quartier Montcalm no 5



L'échevin
AURELIEN DOUCET
Quartier Montcalm no 6



L'échevin
GERARD CHOUINARD
Quartier Tetreau no 7



L'échevin
GABRIEL LACASSE
Quartier Tetreau no 8



L'échevin
LIONEL EMOND
Quartier Wright no 9



L'échevin
ROLAND SAINT-ONGE
Quartier Wright no 10

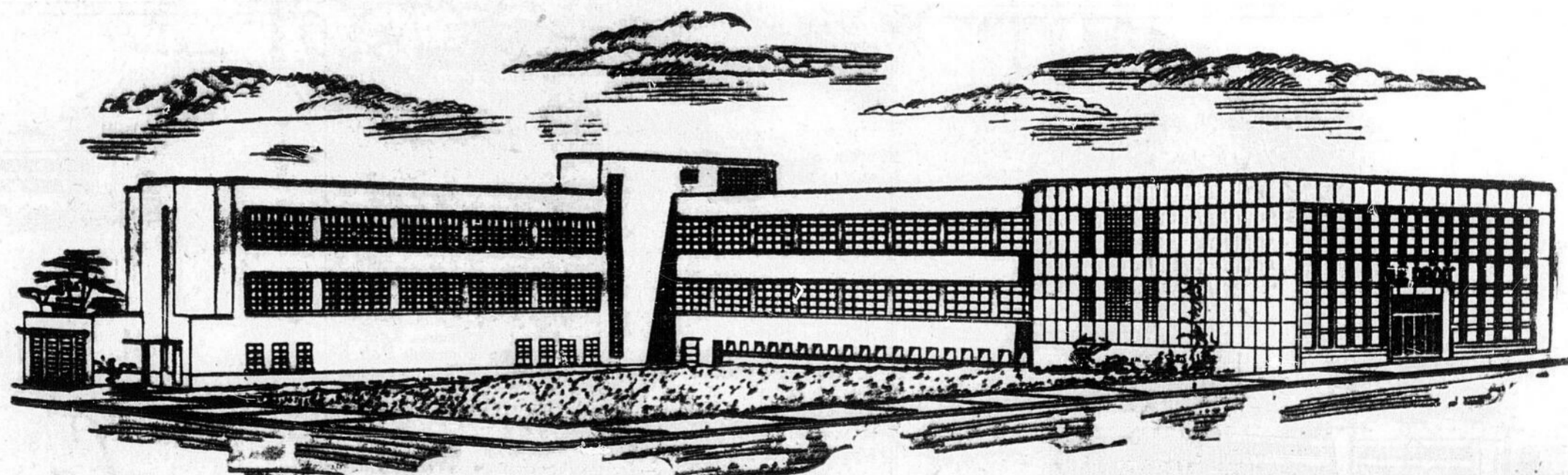


L'échevin
JEAN-YVES BERNIER
Quartier Lafontaine no 11



L'échevin
S-EDGAR DUSSAULT
Quartier Lafontaine no 12

Voeux de succès et de prospérité à la direction et au personnel du JOURNAL LE DROIT



Le Conseil de ville et les citoyens de Hull s'unissent d'une manière toute spéciale à la population canadienne-française pour remercier le journal LE DROIT des nombreux services rendus à nos compatriotes tant dans l'ordre économique que religieux et national.

Depuis 1913, LE DROIT s'est continuellement intéressé au progrès de notre ville. Le commerce, l'industrie et les institutions financières ont très souvent bénéficié de sa généreuse collaboration

Espérons que LE DROIT continuera toujours de servir nos meilleurs intérêts